



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

1897-1944

Directeur: HECTOR PERRIER
Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1944

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)



LABELLE

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE, NUMÉRO 25

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

SAINT-JEROME, LE VENDREDI, 23 JUIN 1944

André Laurendeau

Le 12 mai, sous le titre "Non pas chef... mais pitre", nous avons suffisamment parlé d'André Laurendeau pour nous abstenir, aujourd'hui, de consacrer trop d'espace à la silhouette que nous entendons en faire. Toutefois, certaines attitudes bizarres et déclarations paradoxales valent l'être soulignées; elles consacrent que nous avions raison de dire, la semaine dernière, alors que nous brossions la physionomie politique de René Chaloult, que "les chefs des groupes qui nous combattent sont tous le même trempe".

Celui qui eût évolué avec aisance comme "chef de ballets" à maintes fois protesté de son admiration pour M. Henri Bourassa. Il s'est même réclamé d'en être le disciple tout comme il fut toujours celui d'un certain professeur d'histoire. Comme les temps ont changé! André Laurendeau, — peut-être n'est-ce là qu'un moyen pris pour se valoir les faveurs populaires, — adore aujourd'hui ce qu'il brûlait hier. En effet, le mardi, 2 novembre 1937, parlant dans la salle académique du Collège Sainte-Marie, celui qui mène au combat les forces bloquistes dans le Québec, se lançait, tel un roquet dont la petite gueule écume de rage, aux mollets du vieux chef nationaliste. Il se livrait à de blessantes plaisanteries sur l'âge de "l'ancien directeur du 'Devoir'", sur sa façon de se tailler la barbe, sur ses cordes vocales et sur ses jugements historiques que lui, jeune ambitieux, estimait erronés. Ce soir-là, André Laurendeau mettait le monde en garde contre le catholicisme de M. Bourassa, définissant ce catholicisme comme du rigorisme janséniste. Se faisant probablement l'outil d'une "émancipation grise", il excommuniât littéralement celui qu'il flagorne aujourd'hui. Quel contraste avec la bordée de coups d'encensoir servie à Henri Bourassa par ce même jeune chorégraphe lors de la réunion du Palais Montcalm! Mais déjà, selon le "Devoir" du 27 mai, 1943, André Laurendeau avait commencé dès cette année à laver les injures dont il avait éclaboussé le fondateur du Devoir en disant: "Monsieur Bourassa est droit et a toujours été fidèle à son credo politique".

Ce jeune fantoche sert bien de thurifer à des gens qu'il a dénoncés dans le passé, mais il se complait aussi à "démolir" des hommes dont il a chanté de cœur joie les louanges. René Chaloult, Paul Gouin et le docteur Philippe Hamel, par exemple. C'est ainsi que dans son édition du 27 mai, 1943, le "Devoir" dit que "M. Laurendeau cite en exemple l'attitude de monsieur Chaloult". Et le même jour, "L'Action Catholique", un autre journal sympathique au mouvement nationaliste, souligne ces paroles du chef provincial des bloqués: "M. Duplessis ne découvrit la question nationale qu'après que MM. Chaloult, Hamel et Gouin l'eurent rendue populaire au pays". Et dans "L'Action nationale", dirigée par André Laurendeau lui-même, édition de septembre 1936, on retrace, sous la signature de Laurendeau, un éloge du docteur Philippe Hamel, se termine ainsi: "Pour tout dire, le docteur Hamel est une chef". Dans la même revue, édition de septembre 1937, toujours marqué du signe de Laurendeau, on relève cet autre éloge à Paul Gouin, cette fois: "Les discours de Paul Gouin ont attiré une foule énorme. L'événement n'a pas échappé à l'auditoire. Il faut noter tout de suite l'absence de charlatanisme chez ce chef politique, son entière probité. (...) Il fut le premier et longtemps le seul à réclamer une politique canadienne-française. Nous n'oublions pas cette initiative, cette intervention audacieuse et opportune".

Ces quelques citations devraient suffire pour édifier nos lecteurs et éclairer ceux qui auraient quelque velléité de se joindre au Bloc sur la sincérité des hommes qui dirigent ce mouvement. Après l'avoir fait l'objet de ses sarcasmes, André Laurendeau se sert de Bourassa comme tremplin pour atteindre ses fins, pour satisfaire ses ambitions. Après avoir chanté les louanges des Chaloult, des Gouin et des Hamel, après avoir crié leurs qualités de chefs, le jeune ambitieux ne se borne pas à les supplanter pour se jucher dans la case de chef provincial, mais il leur fait une guerre sourde, complète, et réussit à les faire virtuellement bannir des cadres du parti qui est censé être le moteur de diffusion, de propagation et d'application des formules préconisées par ces trois hommes. Où donc logent la justice, la franchise, la loyauté et la sincérité? Assurément pas dans la frêle carapace du jeune laurentien!

Laurendeau s'est maintes fois insurgé contre la sévérité de la censure au Canada depuis le début des hostilités. Le 6 octobre 1939, il s'écriait: "On se rappellera que la liberté d'expression est morte au Canada. Il a donc été impossible à quelques-uns de nos collaborateurs d'exposer toute leur pensée." Nous croirions oiseux de nous étendre sur ce point. La population du Québec a eu trop de fois l'occasion d'entendre les orateurs du Bloc pérorer à leur aise soit à la radio ou sur les tréteaux, pour ne pas trouver absurde cette déclaration du jeune chef et ne pas admettre, sans l'ombre d'une hésitation, que "la liberté d'expression n'est pas morte au Canada". Que voudrait donc dire de plus Laurendeau? N'a-t-il pas été permis, — à lui et à ses comparses — de se lancer dans des diatribes qui sentaient à plein nez la subversion? N'ont-ils pas, en des occasions répétées, critiqué vertement l'autorité tant fédérale que provinciale? Ces hâbleries auraient-ils désiré, par hasard, qu'il leur fut permis d'exhorter la population à l'émeute, au sabotage des lois, à l'organisation d'une cinquième colonne? Vraiment, à certains moments, on eût été justifiable de croire à l'existence d'un courant révolutionnaire! On comprend même mal, dans certains milieux, l'impunité avec laquelle les propos de ces nationalistes de clocher ont été accueillis. Mais la démocratie est plus tolérante que ces petits esprits qui crient constamment à la tyrannie. Et s'il y a une tyrannie au Canada français à cette heure, c'est celle d'une imbécillité systématique qui jette à bas au fur et à mesure, aux yeux de nos alliés et de nos ennemis, l'œuvre de dignité, de maintien, de collaboration et d'honneur véritablement édiflée par nos chefs religieux, militaires et politiques.

"L'Union", feuille sans importance mais dévouée à toute formule qui n'est pas libérale, disait, dans son numéro du 15 décembre 1942: "On nous apprend que MM. André Laurendeau, Jean Drapeau et Marcel Poulin viennent de recevoir une magnifique convocation les priant de se présenter au bureau de révision médicale. Ce sont là des tactiques que nous dénonçons avec toute la vigueur dont nous sommes capables. Le général Laflèche veut user de représailles contre ses adversaires et les engager dans quelque bataille". Infâme assertion! Accusation vile que seul, peut concevoir un cerveau obnubilé par la haine et que seule, peut cracher une bouche venéneuse! Mais depuis quand donc doit-il y avoir deux poids et deux mesures? Parce qu'un aurait nom André Laurendeau et qu'on serait chef des "bloqués", devrait-on, du coup, être soustrait aux obligations que pose le service militaire? André Laurendeau et les autres caniches qui aboient auprès de lui auraient-ils droit à un traitement de faveur? Incarnement d'un grand valeureux, aux yeux de la nation, que les fils de MM. X ou Y...? Ces gens savent bien, — mais ils ne l'admettront jamais, — que l'avis qu'ils ont reçu ne leur est parvenu que dans l'exécution ordinaire de la loi de mobilisation. Et, en passant, combien, au sein des cadres de la Ligue pour l'Offense du Canada ont revêtu le khaki? Faiblesse physique peut-être. Nous n'avons pas à critiquer ces déficiences ou ces déformations; mais dans leur acte de protestation, dans la distribution gratuite de leurs odieuses accusations, ils ont assurément affiché une profonde faiblesse mentale et morale!

André Laurendeau s'est souventes fois élevé contre le bilinguisme. Il n'en voit pas l'utilité, encore moins la nécessité. Il semble ignorer que l'élément de langue française est en contact quotidien avec des groupes ethniques qui parlent l'anglais. Il refuse à la MASSE des Canadiens-français le droit d'apprendre et de parler l'anglais. C'est Laurendeau lui-même qui le déclare dans sa revue "L'Action nationale", édition de décembre 1940. Voici ce qu'il écrit en page 316: "Savent-ils ce qu'ils disent? (Il vise ceux qui préconisent l'enseignement de l'anglais.) Il n'a jamais existé, il n'existe pas de peuple intégralement bilingue. Une ELITE l'est; elle DOIT l'être. Pas une MASSE." Que conclure? Sinon que selon la formule et surtout selon le désir de dominer d'André Laurendeau, la masse du peuple doit être maintenue dans une condition d'infériorité sous l'angle de l'instruction. Elle doit être privée des moyens essentiels à sa défense dans les domaines social et économique, elle doit être dépourvue des outils dont elle a besoin pour ouvrir son succès! Sur ce point comme sur de nombreux autres, le raisonnement d'André Laurendeau est

AUX ARMES CITOYENS!

Ce vers impétueux de la Marseillaise surgira bientôt de toutes les poitrines françaises et deviendra le cri de ralliement qui retentira par toute la France, après quatre ans de captivité. Comme en 1792, alors que les monarchies européennes chancelantes étaient ligüées contre la France républicaine issue de la Révolution, le chant guerrier de l'armée du Rhin, rappelée en toute hâte au secours de la patrie, électrisa de nouveau la France tout entière.

Les paroles de Rouget de Lisle et la musique de Gossec soulèveront le peuple français contre l'opresseur de 1944 comme elles le portèrent à l'assaut de l'envahisseur de 1792. Bravant l'intimidation et les menaces de l'occupant et de ses hommes-liges, comme ils ripostèrent au manifeste du duc de Brunswick, généralissime de la coalition monarchique, rédigé par l'émigré de Limon, qui avertissait tout Français qui résisterait à l'invasion qu'il serait traité en ennemi et en rebelle, ils unirent leurs armes, dérobées à la vigilance de l'ennemi ou fournies par les Alliés, à celles des libérateurs de leur sol pour en chasser l'envahisseur de 1940.

Les accents de la Marseillaise conduiront encore au combat "le peuple des sursauts" ainsi que l'a surnommé Bainville. Après la chute de la France, au printemps de 1940, la Marseillaise devint un hymne séduisant que les patriotes timides chantaient à la dérobée et que les patriotes audacieux chantaient à la barbe des Allemands, mais que tous les Français prisonniers dans leur pays chantaient dans leur cœur et que les Français combattants du monde entier entonnaient ouvertement avec leurs alliés.

A plusieurs reprises, toutefois, il arriva aux citoyens de la "Frankreich" de ne pouvoir contenir leur patriotisme qui explosait sur les places publiques dans les strophes fulgurantes de la Marseillaise, dans la déobéissance aux ordres du vainqueur et aux décrets de ses affidés, parfois même dans les soulèvements populaires.

Quelques mois après la capitulation, à l'hiver de 1941, la population de Toulouse salua le passage du maréchal Pétain en entonnant la Marseillaise prohibée pour manifester catégoriquement sa foi en la libération à l'homme gâteux qui préfère la domination allemande à la liberté de sa patrie.

À la fin de janvier 1943, après l'invasion de la France non occupée, consécutive au débarquement allié dans l'empire colonial français d'Afrique, les Marseillais, descendants des Fédérés de 1792, se soulevèrent et firent partir le premier coup de feu insurrectionnel contre la vainqueur, depuis la capitulation. Dans un élan unanime, ils sortirent de leurs cachettes les vieux fusils et ressuscitèrent, dans cette guerre mécanisée, la France des barricades. Résistance vaine contre les chars d'assaut et l'artillerie de la Wehrmacht, mais symbolique de la détermination irrévocable de ce grand peuple de secouer au plus tôt le joug étranger.

Aujourd'hui, "le jour" est arrivé. La France acclame les armées libératrices, en l'honneur de Churchill, Georges VI et de Gaulle, au chant de la Marseillaise, et n'attend que leur signal pour s'élancer à leurs côtés à la poursuite du tyran. Déjà des patriotes impatientes, même dans les régions non libérées, ont devancé l'appel aux armes. Les Maquisards poursuivent leur travail de nettoyage en attendant l'heure suprême de l'assaut collectif.

Les Français enchaînés et opprimés sur leur sol, préparaient depuis quatre ans, en même temps que les autres peuples asservis de l'Europe, la voie à l'invasion salvatrice, pendant que leurs frères exiliés contribuaient à réduire l'ennemi sur les différents champs de bataille, et surtout, dans l'empire colonial français. Il ont droit à la reconnaissance universelle au même titre que les Anglais et leurs associés du Commonwealth, les Russes, les Américains, les Chinois et tous les représentants des pays conquis enrochés dans les forces alliées. "Si les Français libres se considèrent comme de bons Français, disait à Montréal, en 1943, le colonel Gounouillou, représentant du général de Gaulle, ils considèrent comme de meilleurs Français ceux qui luttent en France même contre l'ennemi".

L'heure approche où la France combattante et la France résistante vont clamer ensemble, avec les Anglais, les Américains, les Canadiens et leurs autres alliés:

Aux armes citoyens!

Formez vos bataillons!

Tel est l'ordre du jour en France et chez tous les peuples opprimés par le nazisme.

Les phalanges de la résistance et de la libération ont déjà donné le signal. La levée générale de boucliers n'est pas loin de se produire.

W. E.

ON CHUCHOTE QUE...

Le Maître Henri Bourassa fait preuve, décidément, en 1944, d'autant de bravoure qu'en 1911. Les plus de quarante ans se souviennent que, comme question de fait, l'ex-député fédéral de Labelle, secondant le mouvement nationaliste lancé il y a un peu plus de trente ans en vue de battre Laurier, s'était bien gardé de "monter l'assaut de nos libertés" avec ses "troupes de choc" dirigées par les Monk, les Patenaude, les Sévigny, les Blondin, les Mondou et autres sires politiques du temps bien connus. Serait-ce parce qu'il eût à s'en féliciter que, tout en ayant accepté d'appuyer, cette année, de son verbe le Bloc-poupuant à la jugé sage de rester enroché sous sa tente, on doit-on attribuer à son grand âge actuel le fait de ne pas brigner lui-même les suffrages? Nous lais-

sons la réponse — à tout seigneur tout honneur — à notre grinchex national...

Il est rare, nous enseignent l'histoire — et les romans, — qu'une fois arrivé à l'âge du démon de midi, en politique aussi bien qu'en amour, l'homme s'amende vraiment. Me Paul Gouin ferait exception à la règle générale, s'il faut en croire Me René Chaloult. Parlant, en effet, à une assemblée tenue récemment à L'Assomption par le fils cadet de feu sir Lomer Gouin, le futur ex-député de Lotbinière disait voir en l'ancien chef de la défunte Action libérale nationale, ni plus ni moins qu'un surhomme, une vraie petite providence pour les Canadiens français, et que les cultivateurs de L'Assomption avaient pour devoir (sans jeu de

faux a priori. Ici, au pays, plus de deux tiers de la population parle l'anglais. Au-delà la ligne quarante-cinquième, cent trente millions d'individus s'expriment en anglais. Quels que soient ses intentions ou ses desirs, un homme ne sait pas ce que demain lui réserve; il n'est jamais certain de demeurer et de mourir dans la province qu'il habite et qu'il aime. Les circonstances jouent un rôle de premier plan dans la vie des hommes. Demain, peut-être, contraint par des motifs majeurs, un citoyen du Québec devra camper sa tente dans une province anglaise ou même aux Etats-Unis. Il lui faudra alors être en mesure de s'exprimer dans la langue de la majorité, posséder au moins les rudiments de notre langue seconde. Et même dans notre province de Québec, il s'avère que les chances de réussite soient plus grandes chez les nôtres qui sont bilingues que chez ceux qui ne parlent que le français. Puisqu'André Laurendeau ne veut du bilinguisme que pour L'ELITE dont il se taxe d'être, puisqu'il désire maintenir la MASSE de ses concitoyens dans l'obscurantisme pour accroître ses chances PERSONNELLES d'atteindre au succès et aux honneurs, rappelons-lui, en puisant dans ses propres opinions, le grave danger qu'il affronte. Il n'est jamais sage de sacrifier l'intérêt collectif sur l'autel de l'individualisme. Lui-même le dit dans un tract publié par les Jeune-Canada en octobre 1935. Sous sa signature, en page 43, voici ce qu'il apparaît: "Sacrifier-tout au bien domestique, car la patrie souffre de la pauvreté du TOUT. Si toi, partie, veux passer avant le TOUT, toi-même en subiras les conséquences!" Gare à vous donc, André Laurendeau! L'ambition outrée et les convoitises ont souvent été mauvaises conseillères. Ne risquent-elles pas, aujourd'hui, — jointes à vos trahisons, — de vous engager dans les sentiers qui conduisent un homme à sa perte?

Pierre-Gils

LA SEMAINE PROVINCIALE

CULTIVATEURS, VOTONS POUR GODBOUT!

Depuis le début de notre Histoire, l'honorable Adélard Godbout est le premier agriculteur de carrière à diriger les destinées de la province de Québec. C'EST UN HONNEUR POUR LA CLASSE AGRICOLE QUI REJAILLIT SUR CHAQUE CULTIVATEUR DE LA PROVINCE, ET NUL DOUTE QUE CHACUN SAURA EN TENIR COMPTE LE...

Nourrir la population est le premier problème de toute société humaine. C'est l'agriculture qui y pourvoit.

Pour Monsieur Godbout, l'agriculture, les valeurs spirituelles et le capital humain restent la base essentielle de la véritable prospérité. Le progrès industriel et commercial ne dépend-il pas du progrès de l'agriculture?

Si l'agriculture est prospère, si les produits du sol s'écoulent largement et à des prix rémunérateurs, le pouvoir d'achat de l'agriculteur devient plus grand et lui permet la consommation en masse des produits de l'industrie et du commerce. Il en résulte plus d'activité dans le domaine de la production manufacturière et dans celui de la distribution des marchandises. Le pouvoir d'achat de l'ouvrier s'accroît aussi en proportion et lui permet, à son tour, des achats plus considérables de produits agricoles bruts ou transformés et cela à des prix avantageux pour le producteur agricole.

C'EST AINSI QUE L'HONORABLE ADELARD GODBOUT EN TRAVAILLANT AU BIEN-ETRE DES CULTIVATEURS A PROGRES- SIVEMENT PROCURE CE BIEN-ETRE A TOUS LES DOMAINES DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA PROVINCE.

"La terre nous a sauvés dans le passé" répète souvent le premier Ministre "et encore une fois, c'est la garantie de notre avenir."

Aussi depuis son assermentation comme Ministre de l'Agriculture, Monsieur Godbout n'a jamais failli au devoir, et il n'a jamais manqué une seule occasion de venir en aide à la classe agricole.

C'est Monsieur Godbout, qui dans le domaine de l'agriculture:

— a donné aux cultivateurs du Québec le budget le plus élevé de toutes les provinces du Canada en leur portant de trois millions et demi à plus de six millions;

— a créé l'Office du drainage, organisme destiné à rendre des services énormes à la classe agricole. On estime que 40,000 acres de terre sont assainies chaque année au bénéfice de milliers de cultivateurs;

— a aidé la Fédération des cercles de fermiers et stimulé ainsi nos arts domestiques;

— a assuré l'établissement d'une fabrique de sucre de betterave, discuté depuis plus de soixante ans, procurant ainsi à la classe agricole une nouvelle source de revenus. En 1943, 838 cultivateurs cultivèrent 646 acres à titre d'expérience; en 1944, 3,500 cultivateurs cultivèrent 10,000 acres. La raffinerie construite par le gouvernement à St-Hilaire commença ses opérations en septembre 1941, et produira environ 40,000,000 de livres de sucre par année;

— a imprimé un élan formidable à la production du lin en portant de 4,000 à 30,000 acres la superficie en culture de 1939 à 1943;

— a intensifié la production des grains de semence. Les semences de légumes dans Québec sont une innovation provoquée par la guerre;

— a créé un Office de la Main-d'Oeuvre agricole. Cet office a fourni aux cultivateurs et horticulteurs plus de 3,000 aides en 1943;

— a multiplié les écoles d'agriculture et les bourses d'études aux fils de cultivateurs;

— a prodigué sous diverses formes l'encouragement à l'élevage et à la production végétale;

— a amélioré la qualité de nos animaux de race pure en encourageant les éleveurs par des concours et des primes appropriées;

— a intensifié la lutte contre les maladies des animaux et amélioré la santé des troupeaux;

— a intensifié la lutte contre les fléaux agricoles et diminué les pertes qu'ils causent;

— a amélioré la qualité et augmenté la production des produits laitiers;

— a créé un centre de cultures maraîchères dans la savane de Ste-Clothilde, comté de Châteauguay;

— a développé la récolte des plantes médicinales indigènes (valeur de plus de \$75,000 en 1943);

— a introduit de nouvelles cultures et nouvelles industries agricoles: 21 lineries, 1 raffinerie de betteraves à sucre, 1 usine de déshydratation de légumes, plusieurs fabriques de conserves;

— a mis à la disposition des cultivateurs l'outillage nécessaire pour l'épierrement des terres;

— a multiplié les primes pour les produits laitiers;

— a multiplié et encouragé les coopératives;

— a réorganisé l'Association des Eleveurs d'Animaux à fourrure sur une base de coopérative d'achat et de vente;

— a aidé les éleveurs en remettant la ferme-école de Courville sur un pied d'efficacité;

— a prêté le concours effectif des agronomes pour régler les cas d'exemption des fils de cultivateurs mobilisés. Des milliers de cas ont été réglés, grâce à leur intervention.

C'est encore Monsieur Godbout:

— qui a porté de 35 à 50 millions de dollars les disponibilités du Crédit Agricole;

— qui a réduit de 39 1/2 à 25 ans la période de remboursement des prêts, parce que la période de 39 1/2 ans était trop longue et représentait plus que la vie active de la moyenne des cultivateurs.

C'est Monsieur Godbout:

— qui a épargné aux cultivateurs, par ce changement la somme de \$150.49 d'intérêt par \$1,000.00. En effet, l'emprunteur qui paie 2 1/2 % d'intérêt pendant 39 1/2 ans débourse un total de \$579.10 par \$1,000.00; tandis que l'emprunteur qui paie 3 % d'intérêt pendant 25 ans, ne débourse que \$428.61 par \$1,000.00, soit une différence de \$150.49.

Cultivateurs,

Il s'agit pour vous de décider, si vous allez de nouveau accorder votre confiance au régime Duplessis qui s'est constamment moqué de la classe agricole, pendant qu'il était au pouvoir, qui n'a pas tenu une seule de ses multiples promesses à votre endroit, qui a saboté, sans raison, toutes vos associations professionnelles, qui, par sa politique incohérente, a entravé l'essor de l'agriculture, qui a dilapidé sans vergogne les deniers publics et conduit notre Province à deux doigts de la banqueroute.

Si vous désirez une administration honnête et économique des affaires publiques dirigée par l'un des vôtres, l'honorable Adélard Godbout, dont la réputation est inattaquable et l'esprit de justice reconnu par tous et même ses adversaires, si vous désirez une politique conforme aux intérêts essentiels de notre peuple; si, en particulier, vous voulez, cultivateurs, que nous, une politique agraire orientée vers la stabilité et le progrès et basée sur une connaissance parfaite de votre milieu; ses possibilités et ses besoins, si vous voulez l'expansion de vos associations professionnelles, et enfin la renaissance de l'art paysannat canadien-français, n'hésitez pas à appuyer le parti libéral et son chef... Il y va de votre salut et du salut de notre chère Province de Québec!

mot) de voter pour lui aux prochaines élections provinciales. D'aucuns se souviennent, malheureusement, que le même M. Chaloult, sous-chef de l'A.L.N. en 1935, s'exclamait l'année suivante, après s'être collé aux flancs de M. Maurice Duplessis: "Nous accusons Paul Gouin d'intelligence avec l'ennemi (sic). Cet acte ne comporte pas seulement une rupture avec ses alliés, mais il constitue un affront grave que nous préférons ne pas qualifier (re-sic). Qui croit main-

tenant à la sincérité de Paul Gouin (re-re-sic)?" (Voir Le Journal, de Québec, alors sous la direction politique de feu Louis Francoeur, édition du 26 juin 1936.)

Vae soli, malheur à l'homme seul, selon un sage de l'Antiquité. Paréliection n'effarouche guère Me Paul Gouin, lequel, lors de l'inauguration de sa campagne, il y a une quinzaine de jours, comme candidat dans L'Assomption aux prochaines élections provinciales, con-

Chants laurentiens

Moi aussi...

Le mal annuel m'a repris et j'ai démenagé. Il semble que les pauvres humains que nous sommes changent de logements, comme un gosse change de jeux... On laisse les joies et les douleurs d'une demeure banale, pour continuer la comédie de l'existence sous d'autres toits. Heureux âge où l'on vivait sous la tente!

Rien n'empêche que le lendemain de mon déménagement je roulais dans deux escaliers, à quatre heures du matin, pour explorer mon nouveau domaine. La première impression est délicate. Tout près de moi, une église de faubourg se précise dans l'ombre, et son beffroi, qui fûse élan- cé et beau, est un admirable monument d'onyx.

Une boucherie fait angle avec le carré du temple. Dans la vitrine de gros prix à la chaux. Je pourrais avoir un "derrière" de veau à prix raisonnable, malgré la guerre...

Dans un autre angle du carré, sous un bel orme centenaire, un horrible panneau-réclame rouge défigure tout ce petit panorama. J'ai envie de me plaindre à l'échevin du quartier. C'est un crime contre la beauté, ni plus ni moins. Et pour compléter cette laideur on lit sur la clôture d'un terrain vague: "Graduated Pennsylvania Motor Oil. Grand Dieu! cela vous donne un frisson d'huile de ricin..."

Si j'ai besoin d'un cirage, j'irai voir Andrea Saura; un restaurateur s'appelle Clementi; le cosmopolitisme à outrance, chez nous. Un avocat de mes amis, Me Victor Cartier, a ses bureaux du soir, à cent pas. Il s'occupera de mes créanciers. C'est bien une consolation, par le temps qui court!

J'attends l'aube qui agit déjà les friselis de ses dentelles, au-dessus des toits. Une lune sur le déclin s'est arrêtée sur une lune carme en bonnet de nonne. Je crois y voir un gros fromage rongé par des rats. De l'ombre mourante sortent les chants d'une grive. Elle "appelle" le jour: "Plus vite", "plus vite"... Le cri est chaud, passionné avec un roulement de pois sur une vitre...

Je marche dix pas. La lune me suit pour disparaître soudain dans la gueule d'un gros cigare "Peg Top", juché en plein coin, parmi les fils téléphoniques. Autre réclame horrible qui devrait disparaître... Je me console en jouant au bilboquet avec la reine des nuits et le havana à six sous... Un chat blanc se saute de sous moi. Le vent monte et je m'imagine voir un tampon de papier qui roule sur la chaussée.

Quelques voitures de laitiers font leur apparition. Les sabots des haridelles cognent sur l'asphalte et rendent un bruit de fausses dents de belle-mère, partie en guerre contre son gendre...

J'oubliais le plus intéressant détail. J'habite juste au-dessus d'un entrepreneur de pompes funèbres. Voilà qui est pratique. Si je meurs, je ne me fatiguerai pas pour aller sur les planches et jouer mon dernier acte dans la comédie humaine...

Adolphe NANTEL

Les mensonges s'accroissent

Tous ceux qui ont participé à la réunion des chefs libéraux du comté de Terrebonne, tenue à Saint-Jérôme le dimanche, 11 juin dernier, savent aujourd'hui, s'ils se sont arrêtés à lire l'avant dernier numéro de l'Echo du Nord, à quoi s'en tenir sur la valeur des comptes-rendus publiés dans cette circulaire. Le fouillis d'inexactitudes qu'on y retrace constitue vraiment une insulte gratuite à l'intelligence des personnes présentes et atteste une absence totale du sonde de l'exactitude et de la vérité chez celui qui rédigea ce compte-rendu. Nous ne croyons pas devoir souligner une à une les faussetés que comportait l'article en question; ce serait faire trop d'honneur à l'Echo du Nord et à ses scribes. Nos amis savent d'ailleurs à quoi s'en tenir.

N.D.R.

fessait, comme ses auditeurs le savent, tout candide ment être "seul et sans parti" dans la présente lutte. (Voir les journaux de Montréal, édition du lundi 12 juin courant.) A noter aussi, pour l'édification de ses admirateurs, que l'ancien chef de la défunte Action libérale nationale et ci-devant aspirant chef provincial du Bloc-poupuant, devenu solitaire, qui déplorait, au cours d'une causerie faite à la radio le mois dernier, la pénurie de cultivateurs (Sulte à la deuxième page)

La voirie dans Québec

Travaux exécutés sur 3,005 milles de routes en 1943 — 149 ponts et ponceaux — Nouveaux chemins, etc.

Le ministère de la voirie du Québec a rendu public, ces jours derniers, son rapport pour l'année 1943. En voici quelques rapides données essentielles.

Les travaux de voirie ont pris une ampleur considérable au cours de l'année 1943. Le transport du bois de construction et du bois de chauffage ainsi que le transport des matériaux et des ouvriers nécessaires à l'effort de guerre ont imposé au gouvernement Godbout de fortes dépenses d'entretien et de réparation.

Au cours de la saison 1943, le gouvernement Godbout a poursuivi son programme d'amélioration de la voirie rurale et il a activé les travaux de construction, de réfection et de réparation dans toutes les régions de la province. Le ministère de la Voirie que dirige l'honorable Georges Dansereau, a exécuté 2,257 entreprises de voirie sur 3,005 milles de routes.

Route Sir Wilfrid Laurier

La construction de la grande voie divisée Sir-Wilfrid-Laurier, destinée à relier directement les États-Unis à Montréal et à Québec, a été poursuivie très activement au cours de la dernière saison. Les travaux ont été exécutés sur une longueur de 100 milles dont 51 milles ont été complétés. Des revêtements d'asphalte ou de béton ont été terminés sur une distance de 30 milles.

Le ministère de la Voirie a entrepris sur le parcours de la voie, à St-Lambert, l'aménagement d'une nouvelle section entre le pont Victoria et le boulevard Alexandre-Taschereau. Cette nouvelle section permettra le passage de la voie en ligne directe. L'on a complété l'été dernier la travée auxiliaire en béton bitumineux de 9 pieds de largeur entre le boulevard Alexandre-Taschereau et la section de St-Hubert, ainsi qu'entre St-Hyacinthe-le-Confesseur et Ste-Rosalie.

Le ministère a construit une travée de béton de ciment de onze pieds sur une longueur de 5,7 milles à St-Germain-de-Grantham, à St-Joseph-de-Blandford et Villeroi, sur une distance de 4,6 milles, entre St-Apollinaire et St-Nicolas, sur une longueur de 13,9 milles. L'on a asphalté les deux voies de circulation à Sillery entre la rue Forget et la limite de la ville de Québec.

Des travaux de terrassement et de gravellage ont été exécutés sur d'autres sections de la voie sur une longueur de 68 milles. Ces travaux ont été terminés sur une distance de 20 milles. A l'automne de 1944, l'on pourra utiliser cette nouvelle artère sur toute sa longueur.

249 milles de nouveaux chemins

Le département a également construit 249 milles de nouveaux chemins, dont 15 milles de grandes routes et 234 milles de chemins municipaux. D'autres chemins sont demeurés en construction à la fermeture des opérations au mois de décembre 1943 : 59 mille de grandes routes et 359 milles de chemins municipaux, soit un total de 418 milles.

Les principaux travaux de construction ont été effectués sur les sections Lévis-Beaumont, St-Jérôme-Mont-Rolland, Boischatel-Châteaueu-Richer, Portneuf-Bale-Comeau et St-Jacques-des-Piles - St-Roch-de-Mékinac.

Élargissements et redressements
Le ministère a aussi mis en œuvre au cours de 1943, un programme d'élargissements, de redressements et de revêtements. Des revêtements

permanents ont été posés sur une distance de 119 milles. Le ministère a fait surtout usage d'asphalte dans la pose de ces revêtements; 98 milles ont été terminés en béton bitumineux et la balance en béton de ciment. Les principales opérations ont été poursuivies sur les sections Princeville-Plessisville, Laprairie-St-Jean, Boischatel-Châteaueu-Richer, Grande-Bale-Chicoutimi-Kénogami-Jonquière, St-Fsprit, Chertsey et St-Albert-St-Clothilde.

149 ponts et ponceaux

Le ministère a reconstruit ou réparé 149 ponts et ponceaux. Il a fait, dans 109 municipalités, sur une longueur de 47 milles, diverses améliorations qui ont consisté à rectifier l'alignement de certains chemins, à corriger ou supprimer des courbes, des tournants et des angles prononcés afin d'obtenir une meilleure visibilité, et à supprimer les endroits dangereux sur de courtes sections afin d'y augmenter la sécurité. Deux passages à niveau ont été supprimés.

539 milles de chemins de colonisation

Le gouvernement a entrepris en 1943, sous la surveillance du ministère de la voirie, la construction de 539 milles de chemins de colonisation dans 35 comtés de la province.

Le département a entretenu à ces fins, au cours de 1943, 20,038 milles de chemins, dont 6,234 milles de grandes routes et 13,804 milles de chemins municipaux. L'on a rechargé de gravier 540 milles de grandes routes et 971 milles de chemins municipaux, une longueur totale de 1,511 milles.

Entretien d'hiver

Au cours de l'hiver 1942-43, 602 milles de chemins ont été déneigés dans la région de Montréal, 152 mes qu'il préche depuis 1934, attendu qu'il admet lui-même être "seul et sans parti..."

milles dans la région de Québec et 26 milles dans la région de Chicoutimi, 1,789 milles ont été également entretenus pour la circulation automobile, par les municipalités ou par des associations locales avec subvention du gouvernement, soit un total de 2,569 milles.

Au cours de l'hiver dernier, cette longueur a été dépassée. A la demande du gouvernement fédéral, le ministère de la Voirie a ajouté 300 milles à ses circuits réguliers. De plus dans le but d'encourager les municipalités et les comtés, le ministère a décidé de subventionner l'achat des machines et appareils destinés à l'entretien, l'hiver.

Outre cela, le ministère a inauguré un programme d'élargissement sur toutes les routes entretenues durant l'hiver. Son but est d'obtenir partout une emprise d'au moins soixante-six pieds. Il se propose également d'élargir les chaussées et de faire disparaître les obstacles ordinaires au déneigement. L'exécution de ce programme permettra d'entretenir avec beaucoup plus de facilité les routes durant l'hiver et il aura les plus bienfaisants effets sur le drainage et sur l'entretien des routes d'été. Ce programme s'applique particulièrement aux chemins reliant les villages et les diverses régions de la province.

Autres bourses provinciales

QUEBEC. — L'honorable Wilfrid Hamel, ministre intermédiaire des mines, nous a informés que, comme par les années passées; le ministère des mines distribuera un certain nombre de bourses aux étudiants désireux de se spécialiser dans des études se rattachant à l'industrie minière.

Les demandes des candidats seront examinées par un comité composé de professeurs d'université. Ce comité soumettra ses recommandations à l'honorable ministre des mines.

Pour être éligible, un candidat doit se conformer aux conditions suivantes :

— Être sujet canadien ayant résidé dans la province de Québec, pendant au moins les cinq dernières années;

2 — Posséder un certificat d'admission ou d'admissibilité à l'université où il désire étudier comme élève post-gradué ou comme élève immatriculé. Tout candidat devra communiquer à ce sujet avec l'institution qu'il a choisie;

3 — Avoir une bonne santé. Comme les compagnies minières refusent d'employer quelqu'un souffrant de vision défectueuse, tout futur ingénieur des mines ou géologue doit jouir aussi d'une bonne vue. Chaque candidat devra subir un examen devant son médecin de famille, selon la formule du ministère. De plus, le comité des bourses autorisera, s'il le juge à propos, un candidat à subir un examen médical plus approfondi devant un médecin désigné à cette fin.

Les demandes doivent être rendues au bureau du secrétaire du comité des bourses, ministère des mines, hôtel du gouvernement, Québec, dès le début du mois de juillet. Le secrétaire sera à la disposition de ceux qui voudront obtenir des renseignements au sujet de ces bourses.

8936 "Amis de l'Art"

On vient de nous communiquer un rapport détaillé, concernant les activités de l'Association des "Amis de l'Art", pour l'exercice de la saison académique 1943-44.

8,936 membres, appartenant à 225 institutions (21 situées hors de Montréal), se sont inscrits à l'Association; on a vendu 34,040 billets de spectacles et on en a donné gratuitement 9,097, le grand total de 43,137 réparti comme suit : ballets, 3 p.c.; concerts symphoniques, 18 p.c.; débats, opérettes, récitals, 16 p.c.; théâtres, 30 p.c.; exposition d'art hollandais, le reste; sans compter le grand nombre de billets ou de laissez-passer obtenus à prix réduits à différents endroits, sur présentation de la carte d'identité. Le concours-rédaction "Exposition de Peinture hollandaise" a donné les résultats suivants : 200 rédactions françaises, sélectionnées à raison d'une copie par classe, dont 39 furent primées; 65 rédactions anglaises, également sélectionnées, dont 17 furent primées. On a distribué, à cette occasion \$150 et 107 volumes.

L'Association a organisé plusieurs visites auxquelles bénéficièrent un nombre considérable d'étudiants de plusieurs institutions de la ville et de l'extérieur. Les bureaux de la Société ont été visités par plusieurs personnalités et groupes d'étudiants.

La Société Radio-Canada, les postes C.K.A.C. et C.H.L.P. ont offert gracieusement à l'Association quelque trente émissions radiophoniques. La plupart des journaux montréalais et quelques uns de l'extérieur ont offert un généreux concours publicitaire.

L'Association des "Amis de l'Art" adresse ses plus sincères remerciements aux généreux donateurs et à toutes les personnes qui ont contribué à cette œuvre d'éducation artistique.

L'inscription au concours pour le prix de peinture

QUEBEC. — L'honorable Hector Perrier, secrétaire de la province, a décidé de prolonger jusqu'au 31 octobre, la date de l'inscription au concours pour le "Grand Prix de Peinture", du gouvernement de la province, nous apprend un communiqué dont voici le texte :

Il y a quelques jours, le secrétariat de la province portait à la connaissance des intéressés les règlements du concours du "Grand Prix de Peinture".

Il mentionnait, entre autre chose, que les œuvres soumises devront parvenir au secrétariat de la province, hôtel du gouvernement, à Québec, le 15 septembre, 1944, avant cinq heures de l'après-midi. Le secrétariat de la province annonce, que la date de l'expiration du délai pour l'inscription et l'envoi des œuvres présentées au Concours est reportée au 31 octobre, 1944, à cinq heures de l'après-midi.

En prenant cette décision, le secrétaire de la province a voulu accorder plus de temps aux artistes pour la composition des toiles qu'ils désirent soumettre à l'attention du jury. Rien n'est chargé aux autres règlements.

On chuchote que...

(Suite de la première page)

vateurs dans la députation provinciale, brigue les suffrages, lui avocat, dans un comté essentiellement rural. Allez comprendre maintenant la logique de nos intellectuels et poètes nazionalistes. Même s'il était élu par acclamation, M. Gouin serait bien gentil de nous dire comment il espérerait réussir à obtenir une seule des centaines de réfor-

On a souvent dit — et constate soi-même, hélas ! — que la reconnaissance n'est pas de ce bas monde. D'aucuns n'ont certes pas oublié que, pas plus tard que le mois dernier, M. Bourassa nous conseillait, à nous Canadiens français et catholiques du Québec, de voter aux prochaines élections tant provinciales que fédérales pour des candidats du C.C.F., à défaut de candidats du Bloc-populaire. Or, voulez-vous savoir, amis lecteurs, comment le Maître du nazionalisme laurentien fut remercié de cette gentillesse à l'égard du C.C.F. ? Samedi soir dernier, un organisateur de ce parti, M. Philippe Vaillancourt, de Québec, parlant à un banquet dudit C.C.F., en l'hôtel Windsor, à Montréal, disait ce qui suit : "on promène un peu partout dans la province depuis quelque temps M. Henri Bourassa comme un "atrape-nigauds" en vue de ressusciter, si possible, le mouvement de 1911, mouvement d'appel aux préjugés politiques et de soulèvement des races les unes contre les autres. Si M. Bourassa a cru le moment opportun, le mois dernier, de conseiller à ses compatriotes de voter pour les candidats de la C.C.F. à défaut de candidats du Bloc-populaire, cela, toutefois, est un signe des temps." Au fait, si l'on veut bien réfléchir un instant, on admettra que pareil conseil tombé de la bouche même du Maître est véritablement "un signe des temps". A tout événement, nous aimerions bien savoir si le Bloc-populaire invitera de nouveau M. Bourassa à ses assemblées... et surtout si celui-ci nous réitérera son conseil du mois dernier.

Le devoir a eu tôt fait, avon-nous constaté, d'écrire vendredi dernier, soit le lendemain de l'avènement d'un gouvernement socialiste en Saskatchewan, que cela signifiait en quelque sorte "la chose serait-elle vraie que le socialisme d'Etat est appelé à étendre ses tentacules à tout le reste du pays que membres du clergé aussi bien que laïques canadiens-français et catholiques seraient loin, croyons-nous, de s'en réjouir au même diapason que nos nazionalistes laurentiens. Mais passons... La récente victoire du C.C.F. signifierait "la fin des vieux partis ?" La fin du parti progressiste conservateur ? Sans nul doute, puisque c'est la troisième fois consécutive qu'il ne réussit guère à faire élire en Saskatchewan un seul candidat. La fin du parti libéral ? Jamais de la vie ! De même que les événements devaient confirmer que le Général de Gaulle avait raison de proclamer de Londres, le 17 juin 1940 : "La France a perdu une bataille mais elle n'a pas perdu la guerre," ainsi pouvons-nous dire avec non moins de légitime optimisme que le parti libéral vient de subir une défaite — quel parti peut se vanter de n'avoir jamais mordu la poussière ? — mais qu'il n'a subi nulle éclipse. Il n'est guère besoin de remonter loin en arrière dans notre histoire politique pour trouver non seulement motif mais justification absolue de notre espoir de survie. En 1930, n'est-il pas vrai, la Saskatchewan nous faussait compagnie pour la première fois, et les libéraux, de plus, étaient dans l'opposition tant dans l'Ontario, le Manitoba, la Colombie britannique, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick qu'aux Communes. Or, tous se souviennent sans doute de la situation politique provinciale et fédérale à peine quatre ou cinq ans après. En 1936, il y eut, si nous avons bonne mémoire, "balayage" dans Québec — et quel balayage ! — au bénéfice de l'Union nationale, alors que les prédicateurs de malheur du temps prédisaient que les libéraux crouleraient pendant au moins quarante ans dans l'opposition. Les libéraux ne sont-ils pas revenus plus forts que jamais à Ottawa en 1935 et à Québec en 1939 ? Qui aurait le culot de nier ces quelques faits rapides ?

Tout le monde sait, admettra que l'Action catholique, de Québec, n'a aucune attache directe ou indirecte avec le parti libéral, ni, du reste, avec tout autre parti politique que ce soit. Il nous est donc d'autant plus agréable de pouvoir souligner ici ce que M. Louis-Philippe Roy, un de ses plus brillants et anciens

rédateurs, jugea opportun de souligner, quant à lui, à l'attention de ses lecteurs à propos de "l'immense succès que le C.C.F. vient de remporter en Saskatchewan." Surtout lui, "en examinant attentivement le programme sur lequel les candidats de Douglas ont été élus, nous constatons qu'il contient un grand nombre de réformes que les gouvernements de Québec ont apportées à la législation provinciale DEPUIS DIX A QUINZE ANS (donc avant même l'avènement au pouvoir de l'Union dite nationale). Si nous exceptons l'article qui a trait à l'étatisation de la médecine (en pratique c'est bien cela), les promesses les plus importantes de réformes sociales sont basées sur ce que nous avons déjà chez nous. Quelle conclusion tirer alors ? Que QUEBEC N'EST PAS SI ARRIERE; que les provinces où la législation sociale est retardataire deviendront cécéefistes, que tous les gouvernements en selle au fédéral ou dans les provinces doivent prendre les devants s'ils ne veulent pas connaître le sort du gouvernement défait."

Autre remarque intelligente et non moins opportune de M. Roy : "Constatons que le programme du parti de Douglas est beaucoup moins socialisant que le programme "national" de la C.C.F. On a sans doute craint qu'à vouloir aller trop vite sur la voie du socialisme, on manquerait le coup !..."

Veut-on connaître, par ailleurs, les commentaires que l'avènement d'un gouvernement socialiste en Saskatchewan a inspirés à un journal conservateur de doctrine depuis toujours et cent pour cent, Montréal-Matin ? "Le C.C.F." lions-nous dans son premier-Montréal de vendredi dernier, "a réussi à décrocher le pouvoir en Saskatchewan, c'est une grande victoire. Pour ceux qui appuient les mouvements d'ordre, les mouvements à base de liberté démocratique, c'est une défaite qui, espérons-le, servira de leçon. Reste à voir quelles seront les expériences socialistes que l'on pratiquera en Saskatchewan, à petites doses peut-être pour commencer, mais à doses suffisantes pour permettre à l'électeur de se convaincre s'il a ou non commis une erreur en cette journée du 15 juin.

La victoire du C.C.F. en Saskatchewan ne doit pas décourager les

partisans de la liberté et de l'ordre mais bien les stimuler dans leurs efforts. Pour ce qui concerne le parti libéral, le résultat l'ébranle fortement.

"Quant au parti progressiste-conservateur, il ne semble guère avoir compté dans cette campagne électorale. Son organisation, aux mains de quelques-uns seulement, a été mise sur pied à la toute dernière heure. Les résultats démontrent qu'il faudra que ce parti reforme ses cadres, non seulement dans les provinces des Prairies mais par tout le pays si l'on ne veut pas le voir disparaître complètement."

Nous tenons à laisser nos lecteurs, conservateurs aussi bien que libéraux, absolument libres de tirer leurs conclusions de commentaires de Montréal-Matin. Notre unique but, en cette colonne, était de faire connaître l'opinion de journaux qui ne sont, n'ont jamais été libéraux.

L'honorable Wilfrid Hamel, parlant l'autre jour à la radio, n'hésitait pas à dire que tous les observateurs impartiaux s'accordent pour reconnaître que le parti libéral, sous l'égide de l'honorable Adélard Godbout, a donné à la province un gouvernement résolument démocratique et soucieux de promouvoir le progrès dans l'ordre, alors que le régime Duplessis-Tremblay, de l'aveu de tous, fut marqué au coin du favoritisme, du gâchis, du gaspillage des deniers publics. Le ministre des terres et forêts, parrain de la loi relative à la création d'une hydro provinciale, désireux d'établir un parallèle non équivoque entre les deux derniers régimes, à invoqué à cette fin nombre de faits concrets qui se passent de commentaires parce que d'une élocution on ne peut plus significative. En voici quelques-uns. Le 8 novembre 1939, lors de l'accession du gouvernement Godbout au pouvoir, une somme de \$68,000,000 était déjà dépensée ou engagée sur un budget de \$81,000,000, cela quatre mois seulement après le début de l'année fiscale. Le 23 octobre de la même année, soit l'avant-veille des élections, le ministre de la voirie de l'Union Nationale signait avec une grande compagnie un contrat de \$375,000 pour la construction d'un viaduc dans le comté de Portneuf. Le 16 octobre, 9 jours avant l'appel au peuple, un autre contrat de voirie pour un montant de \$117,000 était

(Suite à la cinquième page)

Opinions anglaises The test of honesty

Mr. Bracken says he thinks the Progressive Conservative party will have a good chance of victory in a third of the Quebec parliamentary constituencies. This victory could be achieved by two methods — by the election of Progressive Conservatives or by the usual secret Conservative alliance with Quebec nationalists like Mr. Duplessis.

Mr. Bracken has not indicated finally which course his party will follow but his only activity in Quebec so far is to make a speech there with the chief schemers of the Duplessis group on his platform. If instead of pursuing his friendship with these anti-British and anti-war forces, Mr. Bracken intends to nominate his own candidates in a third of the Quebec seats, most of Canada will rejoice and the Progressive Conservative party will have turned over a new and respectable leaf.

But even the nomination of candidates in a third of the Quebec seats will be no proof that the old familiar deal between the Tories and the Nationalists has not been made again, as it was made with success in 1911 and 1930. Mr. Bracken could nominate in a third of the Quebec seats to convince English-speaking Canada that he was seeking to win Quebec by honest means, and he could let the other two-thirds of the seats go by default, counting on the co-operation of any Nationalists elected there.

Mr. Bracken can only demonstrate his good faith and his refusal to associate with the extremist elements of Quebec if he enters the Quebec election in virtually all seats and fights these elements in the open, as the Liberal party is fighting them. Nor can any party claim to be a national party in the country if it does not dare to enter

Foolish talk or revolt

Rene Chaloult, who belongs to one of Quebec's numerous isolationist groups, the Bloc Provincialiste, made a particularly foolish speech in the legislature of that province. Complaining that Quebec is not as well off as other provinces, he said : "Our people are submissive, but will not always be submissive. Injustice will end in revolt and justly so."

It may be true, as Mr. Chaloult claims, that average wages are lower in Quebec than in Ontario. Considering the size of the families which the average wage-earner must support, the wage-insufficiency is undoubtedly more marked in French Canada. But to talk of revolt is to talk foolishly. Quebec, workers, have the same opportunity as those of the other provinces to better their incomes by peaceful means. As for their larger families, the federal family allowances which Ottawa contemplates will do much to take care of that.

Wages, however, must always be considered relatively to the skill which they buy. Is the French-Canadian workman worth, on the average, as much as the Ontario workman ? We are speaking now of averages, not individuals. Has the higher average education of Ontario workmen any bearing on the wage question ? It is to the credit of the Godbout government that it has been a champion of educational reform.

(Toronto Star)

fully the French-speaking third of the nation. Therefore, Mr. Bracken's forecast about the Quebec vote is unimportant. What the nation wants to know is whether Mr. Bracken is going to contest Quebec with candidates as well as speeches. (Winnipeg Free Press)



PRÉVENIR L'INFLATION C'EST SE PROTÉGER CONTRE LA DÉFLATION
Cette annonce fait partie d'une série de messages du gouvernement canadien soulignant l'importance d'enrayer la hausse du coût de la vie et de prévenir le danger de la déflation.

NUIT DE JUIN

... La flamme messagère est venue jusqu'ici
(Clytemnestre)

La nuit de juin est douce et la forêt repose,
L'ombre bleue a baigné de sa paix toute chose,
O campagne de France endormie, et sans bruit !
Avec quels yeux d'amour te regarde celui
Qui veille là, debout, attentif, comme on veille
Sur celle qu'on chérit, qui souffre et qui sommeille !
Il sent bien que ce soir, farouche, l'arme au poing,
Pour défendre ces champs et ces moissons, au loin,
Il donnerait le sang qui bat dans sa poitrine.

Veilleur, regarde : une ombre en glissant se dessine :
La forêt dirait-on frissonne. Ecoute bien
Et guette autour de toi si personne ne vient.
Or, dans la pureté de cette nuit sans voile
Ce qui luit en tremblant, là-haut, est-ce une étoile ?
Est-ce Vénus au bord de l'espace d'argent ?
Mais non, songez-y bien, ce soir c'est la Saint-Jean :
Dans le moindre village et sur chaque colline
On allume une flamme — et la nuit est divine.

Vois, d'un autre horizon et puis d'un autre lieu,
Surgir et palpitier, de loin en loin, le feu ;
Et sur tout ton pays, des Vosges à la dune,
Jusqu'aux monts que la mer reflète sous la lune,
C'est un appel de joie humaine que transmet
Ce rayon se posant de sommet en sommet.
Veilleur, as-tu senti quelque chose qui passe
En suivant ces fanaux allumés dans l'espace,
On ne sait quoi ; mais un espoir ; mais un frisson,
Comme une aile effleurant les branches d'un buisson ?

Souviens-toi : par un soir aussi doux de la Grèce
Un pareil feu parut apportant la promesse.
Réjouis-toi, vois-tu ; crois au signe : là-bas,
Des hommes au repos après les durs combats,
Ayant vu s'avancer, dans l'ombre, l'Espérance,
Pour dire aux cœurs leur joie et chanter en silence,
Des hommes éblouis de gloire, des héros,
Ayant pris du feuillage et coupé des rameaux,
Ont allumé la flamme et fait dans la nuit noire,
D'un petit mot lointain ce signe de Victoire.

La Rondes Des Jours. Marguerite HENRY-ROSIER

Sucre pour les conserves

Les coupons de sucre pour conserves sont les coupons "F" numérotés de 1 à 10 dans le carnet de rationnement no 3. Chaque coupon peut être échangé pour une livre de sucre. Les cinq premiers coupons "F" sont valides depuis le 25 mai et les cinq autres le deviendront le 6 juillet.

De plus, la Commission des Prix et du Commerce rappelle aux ménagères qu'elles peuvent se servir de tous les coupons de conserves valides et acheter avec chacun de ces coupons une demi-livre de sucre.

La sauce aux canneberges

On a supprimé jusqu'au 31 août la sauce aux canneberges de la liste des produits rationnés. C'est ce qu'annonce la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre. On a pris cette décision des Prix et du Commerce en temps de guerre. On a pris cette décision à cause d'une bonne quantité d'approvisionnement que le commerce de distribution a en magasin au moment où la demande est presque nulle. Les ménagères peuvent donc maintenant acheter la sauce aux canneberges sans coupons de rationnement.



Les Compagnons de saint Laurent dans le Mystère de la Messe

L'effort de rénovation, de compréhension autant que de renaissance religieuse préconisée par le comité d'Action catholique, de notre ville, a atteint son apogée, samedi soir, avec la grandiose représentation du *Mystère de la Messe*, d'Henri Ghéon, donnée en plein air, sur le champ de parade du camp militaire.

Dans un décor d'une féerie à nulle autre pareille l'on vit se dérouler le drame chrétien — qui n'est pas croyez-moi, un exercice de patronages ou de conventines, — mais bien l'ample diffusion scénique d'une manifestation de croyants ; émouvante dans son ardente simplicité autant que dans le dialogue mystique qui met en pleine lumière nos raisons de vivre et de mourir en chrétiens.

C'est tout à l'honneur du directeur audacieux et fervent artiste qu'est le révérend Père Emile Legault, C.S.C., d'avoir groupé en une troupe homogène, quelques jeunes enthousiastes convaincus, pour fonder un véritable théâtre poétique et religieux à la façon des Mystères du Moyen-âge et d'en donner une diffusion aussi spectaculaire, aussi réaliste, aussi sincèrement vraie.

Nous le remercions très chaleureusement d'avoir su nous acheminer vers la première étape d'une route qui doit nous conduire vers de plus pures grandeurs :

Les deux pieds solidement assurés sur la base inébranlable de la Foi. (La messe là-bas). Claudel.

En suivant ainsi le bel exemple suggéré par ces spécialistes du théâtre communautaire, nous devons, nous aussi, "collaborer et travailler à refaire une âme à notre patrie" après avoir purifié nos esprits dans les hauteurs d'un tel climat chrétien. Car leur oeuvre de magnifique apostolat poétique est une oeuvre vivifiante de renaissance chrétienne, "Pour la foi par l'art. Pour l'art en esprit de foi", comme en témoigne leur devise.

Au cours du dialogue serré entre la Sagesse inspiratrice des bonnes pensées, des belles actions, nous avons écouté haletants, suspendus, cette dramatique confession du père de notre humanité déchue : Adam, Je n'étais rien — et vous m'avez donné la vie. Je ne méritais rien — et vous m'avez comblé de dons. Vous ne me demandiez que de vous obéir — et j'ai choisi la désobéissance.

— Vous auriez pu me reprendre la vie et l'être — vous ne m'avez repris que le bonheur.

Je n'ai plus droit à votre amour — et c'est lui pourtant que j'implore.

Je connais ma faute. Je la dénonce et la déplore ; Et je la dépense à vos pieds comme un dérisoire présent.

N'ayant rien d'autre à vous donner, rien dont elle ne soit la mère, Car ma repentance est née d'elle en même temps que mon malheur. Acceptez-la ! prenez-la ! donnez-m'en décharge !

Je ne saurais la porter seul.

J'ai pensé contre vous. J'ai parlé contre vous. J'ai agi contre vous. Et je m'en accuse.

Et trois fois mon poing fera retentir La cage d'os où vous avez logé mon cœur...

Après cette expression d'un poignante repentir, tout l'auditoire subjugué, devint ce peuple antithétique qui, selon Péguy est "accouté à l'espérance". Et, malgré cette complexité inhérente à notre humaine nature, en dépit de ce dualisme de nos cœurs incertains, nous comprimes à l'instant même, que les temps sont révolus, que l'univers est à feu et à sang, que nos fils rapporteront dans leurs mains ensanglantées une victoire de paix et de charité, si seulement nous nous traînons sur les genoux pour apaiser la colère de Dieu outragé, lui offrant nos prières constantes animées d'un souffle de foi pure et sincère.

Le verset de la Bible revint à notre esprit :

Celui qui veut seulement sauver sa vie la perdra ; mais, qui veut la donner généreusement la rendra vraiment vivante, tandis que devant nous, le Christ élevant successivement le Calice et l'Hostie, confirmait cette grandeur du don de l'être vraiment chrétien :

Quel est le signe de l'Amour sinon de se donner lui-même ? Mes biens-aimés, rassemblez-vous pour la Cène, tel sera le festin que je vous ai préparé.

Or mes frères, priez tous bas ! — Que mon don qui est votre don, que mon sacrifice qui est le vôtre Plaise à mon Père dans le Ciel !

Un silence austère, mais exaltant plana à cet instant sur les milliers de spectateurs ému par la grandeur du Mystère divin, joué avec une aussi sincère conviction, dans la vérité vraie des paroles sacramentelles, sur cet immense praticable (66 x 30 pieds) dressé en plein ciel étoilé, dominé par le silence nocturne, où se projetaient à l'arrière plan, telles des sentinelles vigilantes montant la garde : deux sapins d'un vert sombre illuminés de toute la magie des reverberations scéniques. C'était une vision d'apocalypse, l'appel des "hommes de l'Ancien Testament qui marchaient à la rencontre du Messie", l'appel de ce siècle redevenu païen, qui recommençait la recherche et l'attente d'un Sauveur, désirant éperdument trouver dans sa détresse :

Quelqu'un qui soit en moi plus moi-même que moi. (Claudel)

Le défilé symbolique se dressait encore devant le retable où venait de s'accomplir le mystère de la Messe, lorsque dans la paix de ce soir de juin, la voix persuasive de la Sagesse, qui avait dessillé les yeux des Ignorants et démontré la vérité de Dieu, aux Juifs et aux Gentils, scandait d'une voix grave :

Si vous avez saisi le sens de ce mystère, repriez-vous sur votre âme, chers Ignorants, Pour admirer la magnificence de Dieu, Pour y joindre en secret votre part qui est tout vous-même, Vos biens propres — qui sont les siens, Votre volonté propre — qui doit s'ajuster à la sienne, Votre amour-propre — qui se dépouillera dans son amour

Car il n'est ici qu'un offrant, tout le peuple fidèle avec son Pontife, Qu'une victime, guérie de votre ignorance passée, Avec l'Eglise qui croit et qui sait.

Unaniment, nous avons tous compris à cette heure, que sur cette terre ingrate, parmi les sarmets séchés, dans le ruissellement sanglant d'une humanité torturée et déchirée dans sa chair, seule la vérité de Dieu, ramènerait au port d'ancrage les pèlerins ballottés sur ce ballon géant qu'est l'univers. Tantôt il se hausse vers le bleu du firmament pour retomber vers la sombre toute-puissance du Néant. Et à l'unisson avec ce Sacrifiant sacrifié, nous avons entonné au tréfonds de nos consciences : l'Hosannah de gloire, des troupes jubillantes : Gentils, Ignorants, Fidèles, tout en élevant nos esprits en concordance avec l'appel aux armes du Christ : Gardez ma paix ! Soyez fidèles ! Jusqu'au dernier jour !...

Haut les cœurs !

MARYSE

Service aéropostal transatlantique

Le service des dépêches pour les civils comprend maintenant plusieurs traversées par semaine

Le ministre des Postes, M. Mulock, annonce que le service aéropostal transatlantique a été amélioré de nouveau récemment. Il dit que le public est assuré maintenant d'un service de plusieurs traversées par semaine avec le Royaume-Uni, pour ce qui concerne les correspondances-avion affranchies au tarif transatlantique régulier de 30 cents par demi-once.

Le nouvel horaire sera bienvenu des correspondants car il constitue un nouveau lien pour l'échange des correspondances avec l'ancien continent, et il facilitera le mouvement des dépêches, dont le volume s'accroît sans cesse.

Avec la venue de l'été et l'amélioration des conditions de vol, le public est assuré d'une plus grande régularité et de plus d'efficacité.

Les restrictions en temps de guerre ne permettent pas la publication des dates et des heures de départ et d'arrivée.

Le service aéropostal transatlantique, de concert avec le réseau aérien Trans-Canada, offre de grandes possibilités d'économie de temps pour toutes les parties du Canada. En préparant ses correspondances-avion pour outre-mer, le public devrait se rappeler que l'usage de papeterie légère économise un espace précieux dans les avions transatlantiques et diminue les frais d'affranchissement de l'expédition.

On suggère d'apposer une étiquette de la poste aérienne sur les correspondances pour les civils au Royaume-Uni et d'y porter la mention "Par avion transatlantique".

Prix de plafond pour les fruits

Il existe au Canada un plafond pour les prix des fruits domestiques tels que les pêches, les poires et les pommes. Même lorsque la récolte de l'an dernier était faible, ces plafonds ont tenu les prix à un niveau raisonnable pour le consommateur. Cette année, la Commission des Prix a mis en vigueur des prix maxima pour les fraises, les framboises, les cerises et les abricots.

Lorsque les fruits importés des Etats-Unis ne sont pas plafonnés tels que les melons d'eau et les ananas, les majorations des distributeurs canadiens permettent seulement un profit normal après avoir alloué les frais de transport. En ce qui concerne les melons d'eau, on s'attend à une baisse considérable des prix à mesure que se feront plus nombreuses les sources d'approvisionnement. Les melons d'eau produits au Canada seront sur le marché tard au mois d'août.

Prix du homard en conserve

On réduira pour le consommateur le prix moyen du homard en conserve, annonce la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre. Une nouvelle ordonnance entrée en vigueur, ces jours derniers, établit un prix plafond pour tous les produits du homard en conserve de l'Atlantique et fait suite à une ordonnance antérieure de la Commission établissant des prix maxima pour la plupart des poissons et des produits du poisson en conserve de l'Atlantique.

Paysana

Revue mensuelle d'arts domestiques est publiée sous la responsabilité de Mme Françoise Gaudet-Smet qui l'a fondée.

Elle a son bureau au No 266, ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal, suite 421. Téléphone MA. 3445.

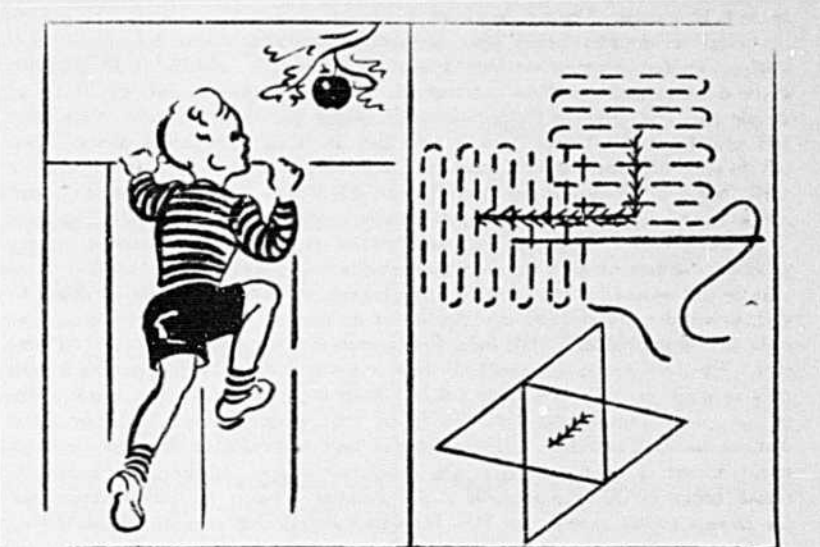
Le prix de l'abonnement est de \$1 par année, \$2 pour trois ans.

Prix fixés pour les fraises et les framboises

Des prix de plafond viennent d'être fixés pour les fraises et les framboises de la récolte canadienne ; ils sont plus bas que les prix maxima auxquels ont été vendus ces petits fruits l'été dernier mais cependant un peu plus élevés que les prix demandés en 1942, pour les fraises et les framboises, annonce-t-on à la Commission des Prix et du Commerce. C'est la première fois que ces fruits sont plafonnés.

Ces prix maxima sont en vigueur du 29 mai au 30 septembre et baisseront normalement quand la saison battra son plein. Ils s'appliquent aussi aux fraises et framboises importées du 5 juin au 30 septembre. Les prix varient dans les différentes zones déterminées par la Commission.

PAUL E. TALBOT
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
Bachelier en Optométrie
DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Spécialité
EXAMEN DE LA VUE
Correction des troubles musculaires des yeux
Prescriptions de verres
PAUL E. TALBOT, Ba. O.
330, rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME
Pour consultations: Tél. 171
A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.
BUREAU-CHEF : 6761, rue SAINT-HUBERT, MONTREAL



Culotte déchirée facile à repriser

Durant la belle saison, les enfants aiment à prendre leurs ébats. Parfois, c'est bien tentant pour un petit bonhomme d'escalader la clôture pour aller cueillir une belle pomme qui se balance gentiment sur l'une des branches d'un arbre avoisinant. Mais, crac ! dans un mouvement précipité, le petit garçon attrape la pomme mais... aussi un accroce à sa culotte. Cependant, il ne faut pas s'alarmer. La reprise est facile à exécuter, surtout si l'on suit le procédé illustré dans le diagramme de la vignette.

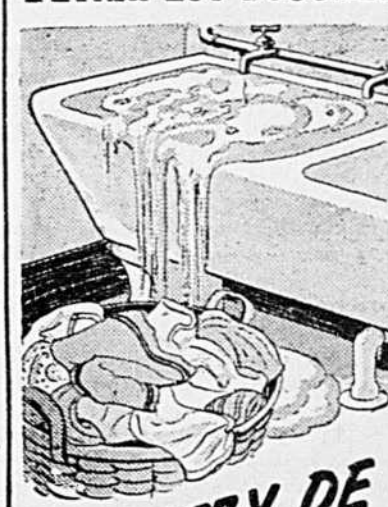
(Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre)

Tout le monde a besoin de repas complets

"Un lunch composé de blé et de rôtis ou d'un sandwich aux confitures et d'une bouteille de liqueur douce ne constitue pas un repas complet, de quelque façon que vous le considérez," nous disent les Services d'Hygiène alimentaire, à Ottawa. Le repas fournit-il des aliments producteurs d'énergie ? Des aliments riches en protéines pour former et reconstituer les tissus ? Des vitamines et des sels minéraux ? Si ces quatre éléments sont présents et le repas satisfait votre appétit, il est vraiment complet.

Pour former trois repas complets chaque jour, une variété aussi grande que possible d'aliments des quatre groupes majeurs doit être consommée, nous disent les experts en matière d'alimentation : du lait et du fromage (protéine, calcium, vitamines B, un peu de vitamine A et de l'énergie) ; des fruits (vitamines C et sels minéraux) ; des légumes (vitamines A, C et B et des sels minéraux) ; des céréales (énergie). Les céréales à grain entier fournissent des protéines, des vitamines B et des sels minéraux. La viande ou ses succédanés contiennent des protéines, du fer et vitamines B.

JOUR DE LAVAGE et L'ÉVIER EST BOUCHÉ!



VERSEZ-DE LA GILLETT!

NE VOUS ALARMEZ PAS! Votre renvoi débouchera et votre linge sera sur la corde à l'heure prévue... jetez simplement de la Lessive Gillett dans l'évier et l'eau s'écoulera bientôt normalement.

La Gillett est l'ennemie jurée de la saleté et de la graisse. Elle désodorise tout ce qu'elle touche et facilite tous les travaux de nettoyage. Elle détruit le contenu des cabinets extérieurs. C'est un nettoyeur puissant et efficace qui vous épargnera du temps et des forces. Achetez de la Gillett aujourd'hui même.

Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.

FABRICATION CANADIENNE



FAIT DU PAIN LÉGER, SAVOUREUX — PAS D'YEUX GROSSIERS, PAS DE GRUMEAUX PÂTEUX



L'enveloppe hermétique en protège l'activité et la pureté TOUJOURS FIABLE!

POUR DES MENUS MOINS MONOTONES

BRIQUES 'MAGIC' A LA MELASSE
2 tasses farine tamisée
4 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic'
1/4 c. à thé sel
1/4 tasse sucre
1/4 tasse amandes hachées ou râpées
Mélangez et unissez les 4 premiers ingrédients. Incorporer le shortening et mélanger bien. Ajoutez lentement le lait pour faire une pâte molle. Abaissez à 1/2 pouce d'épaisseur sur planche enfarinée et tranchez en 1/4 tasse d'épaisseur. Mélangez même de 1/4 tasse d'eau et placez dans un étui bien graissé. Garnissez le fond avec les tasses d'eau et laissez cuire à four chaud (425°F) environ 35 minutes. Retirez immédiatement du moule. Donnez 10 briques.

MAGIC BAKING POWDER
CONTAINS NO ALUM.

LA 'MAGIC' AIDE À ÉCONOMISER

Rafraîchissant avec le lunch

BUVEZ Coca-Cola GLACÉ

TRADE-MARK

Rendez-vous de Plaisir!

● Dans le courant de la journée aujourd'hui, alors que vous ressentirez de la fatigue et de la soif, vous trouverez une grosse bouteille de "Pepsi-Cola" glacé remplie d'une liqueur saine et pétillante qui renouvelle l'énergie et qui rafraîchit avec sa saveur pure et consistante. Soyez fidèle au rendez-vous—vous vous en ferez!

DÉGUSTEZ

PEPSI-COLA

GLACÉ

IL NY A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX QUI SOIT EMBOUTEILLÉ "Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited EMBOUTEILLÉ PAR

Lionel-R. THEMENS
Saint-Jérôme, Qué.

Avec autorisation spéciale

Cours de Couture "DOMESTIQUE"

Sous la direction de

MLLE SIMONNE BEAUCHAMP

Confection et décoration

Le prochain cours commence

LE 28 JUIN 1944

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT

SINGER SEWING MACHINE CO.
30, rue Legault Saint-Jérôme Tél. 26



EN MARGE DE LA GUERRE



Visions de Normandie

Causerie faite à Radio-Canada
par M. Edmond Turcotte
le 10 juin 1944

Ce fut une aube bien émouvante, n'est-ce pas ? que celle du mardi 6 juin 1944. Nous autres, heureux civils, nous étions loin du combat et de ses dangers, mais tous ceux qui ont vécu cette nuit dramatique, cette nuit de foudre et d'éclair, fut — ce seulement devant le haut-parleur de la radio, en gardèrent à jamais la mémoire. Le jour si longtemps attendu était enfin arrivé. L'heure du combat suprême. L'heure de la libération. L'heure de gloire.

Tous les peuples ligués pour la victoire commune contre les tyrans et leurs sicaires ont été électrisés, pendant cette nuit inoubliable, à la nouvelle du grand débarquement en Basse-Normandie. Tous les peuples — oui, tous, mais aucun peuple plus que celui du Canada français, parce que la Normandie, c'est pour un très grand nombre d'entre nous le pays des ancêtres, le pays des aïeux. N'est-ce pas du port d'Honfleur que Samuel de Champlain a mis la voile pour Québec le 13 avril 1608 ? N'est-ce pas du Vieux Bassin d'Honfleur que Champlain s'est embarqué avec ses trente colons sur un petit navire de 150 tonnes, le Don-de-Dieu ?

Comme cela nous paraît loin aujourd'hui, et comme cela pourtant est encore proche ! Seulement huit ou neuf générations nous séparent... Honfleur ! petite ville de Champlain ! Connaissez-vous ce passage d'Edouard Herriot, le grand Français, prisonnier aujourd'hui des Boches et de leurs collaborateurs, qui non seulement savait gouverner l'Etat, mais aussi écrire de fort belles pages ? : "J'aime le quai d'Honfleur et son air vieille France, ses pignons écailés, le porche à pans de bois, ce logis aux toits bruns, qui fut la Lieutenantie, l'ancien bassin, son eau déserte et son silence, ses arbres surannés qu'un vent discret balance, chantant au sable d'or un motet d'autrefois. Ses maisons à sept étages, avec de légers encorbellements, disent sa longue activité. On croit voir passer, affairés, des bourgeois en ratine rouge et en drap cannelé ; des femmes à hauts bonnets s'emprennent — La Bonne-Amitié arrive des Îles françaises, apportant cent barriques de sucre, des boucauts de café, quelques caisses d'indigo, des rôles de tabac à chiquer et une pipe de tafia ; mais son capitaine, Normand de race, ne vend qu'au comptant. On retrouve intactes les maisons et les échoppes de la rue de la Prison, la cour avec le puits à roue dentée, l'église à piliers et à voûtes de bois, construites par les charpentiers de navire. Honfleur, aujourd'hui, rayonne moins loin, mais rayonne encore, d'une grâce sensible bien que fanée."

On se bat aujourd'hui sur toute cette côte de Basse-Normandie que connaissent tant de nos aïeux. Juste derrière Honfleur, en face du Havre, il y a de légères hauteurs toutes couvertes de verdure, qu'on appelle la Côte de Grâce. Puis en longeant les plages, gagnant l'ouest, on rencontre les casinos et les luxueuses villas de Trouville, de Deauville, de Houlgate et de Cabourg. C'est la Côte d'Amour. Plus encore plus à l'ouest, en face de la campagne plate de Caen, par exemple à Bernières-sur-Mer, où il semble que les Canadiens soient débarqués, à Ouistreham, à Lion-sur-Mer, à Courseulles, à Arromanches c'est la Côte de Nacre.

Côte de Grâce ! Côte d'Amour ! Côte de Nacre ! Comme tout cela est doux à l'oreille ! Comme toute cela chante la jeunesse et la joie. Croirait-on que tout ce paysage est devenu un enfer d'enfer, de feu, de tonnerre et de mitraille ? Il semble que c'est surtout du côté de Caen que la guerre exerce en ce moment sa plus grande fureur. Caen, c'est à 35 milles à l'ouest d'Honfleur. Environ 55,000 habitants. Un peu éloigné de la mer — huit ou neuf milles. Un fleuve étroit et peu profond l'orne, traverse la ville. Aussi un canal de Caen à la mer pour la navigation des chalandes.

Caen, c'est une des plus belles villes d'art de la France — un véritable musée de trois grandes époques de l'architecture : l'époque romane, l'époque gothique et l'époque de la Renaissance. Il est rare de trouver tout cela dans une même ville, surtout représenté par d'aussi admirables monuments.

Caen est une ville pétrée d'histoire. Elle possède les restes de Guillaume le Bâtard, ou Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, qui s'embarqua tout près de là, à Dives, en l'an 1066, pour envahir l'Angleterre avec ses vassaux normands. Son tombeau est à l'église Saint-Étienne, aussi appelée l'abbaye aux Hommes, que Guillaume lui-même fit construire pour obtenir du pape le pardon de son mariage consanguin avec Mathilde de Flandre. Il fit construire aussi, en même temps l'abbaye aux Dames, ou église de la Trinité, qui renferme aujourd'hui le tombeau de sa femme, la reine Mathilde. L'abbaye aux Hommes et l'abbaye aux Dames sont les plus beaux modèles de l'architecture romane normande. Deux merveilles.

Caen, c'est une ville citée ; c'est de vieilles rues, de vieilles maisons en encorbellement. C'est aussi une ville moderne, avec des usines, des canaux et des hauts fourneaux — mais c'est essentiellement une vieille et noble ville universitaire, une ville pleine de vieilles et pittoresques logis en bois ou en pierre délicieusement ouvragés. On l'a appelée la ville aux cent clochers. C'est la ville du bon Malherbe, notre premier poète, le réformateur de la poésie française au XVI^e siècle. C'est la ville de l'église Saint-Jean, dont le vieux clocher du XIV^e siècle, semble pencher tellement, comme la tour de Pise, que l'on croirait qu'il va tomber. Tous ces souvenirs, tous ces trésors de beauté inremplaçables nous seront-ils à jamais enlevés ? J'en ai bien peur...

J'ai passé à Caen en août 1937 deux jours trop courts, deux jours d'un troublant retour sur le passé. Mais comment un Canadien ne serait-il pas troublé en retrouvant à chaque pas, à chaque pierre, à chaque monument, un écho de voix qu'il croyait à jamais éteintes en lui ? de ces voix semblables à celles des cloches de la ville d'Is dont parle Renan à la première page de ses souvenirs d'enfance :

Une des légendes les plus répandues en Bretagne est celle d'une prétendue trille d'Is, qui, à une époque inconnue, aurait été engloutie par la mer. On montre à divers endroits de la côte, l'emplacement de cette cité fabuleuse, et les pêcheurs vous n'ont d'autres récits. Les jours de tempête, assurent-ils, on voit, dans le creux des vagues, le sommet des fûts de ses églises ; les jours de calme, on entend monter, de l'abîme le son de ses cloches, modulant l'hymne du jour. Il me semble souvent que j'ai au fond du cœur une ville d'Is qui sonne encore des cloches obstinées à convoquer aux offices sacrés des fidèles qui n'entendent plus. Parfois je m'arrête pour prier l'oreille à ses tremlantes vibrations, qui me paraissent venir de profondeurs infinies, comme des voix d'un autre monde. Aux approches de la trille, j'ai pris plaisir, pendant le repos de l'été, à recueillir ces bruits lointains d'une Atlantide disparue.

À l'église de la Trinité, l'abbaye aux Hommes de Caen, où Guillaume le Conquérant, du fond de son tombeau, semble appeler aujourd'hui ses archers et ses hommes d'arme de la vieille Angleterre à venir briser les fers de son beau duché de Normandie, j'ai lu en 1937 avec une sorte d'émotion sacrée, sur une plaque de marbre consacrée à la mémoire des Français de Caen morts pour la patrie de 1914 à 1918, des noms aussi évocateurs de chez nous que Mercier, Bérard, Roy, Bouchard, Baudry, Brumet, Féron, Geoffroy, Lepage, Martel, Renault, Hébert, Benoist, Richard, Fontaine, Letellier, Boucher, Brière, Roussel, Grout, Lambert, Lamy, Vêret, Legendre, Lesieur, Martin, Thiébaud, Gauthier, Bergé, Vallée, Lamoureux, Chenel, Albert, Guillemet, Hardy et Sénécal.

Normandie ! Nos chansonniers, nos bardes du folklore de la Nouvelle-France entonnent encore volontiers le vieux refrain de Normandie...

Quand tout renait à l'espérance
Et que l'hiver fuit loin de nous
Sous le beau ciel de notre France
Quand le soleil revient plus doux
Quand la nature est reverdie
Quand l'hirondelle est de retour
J'aime à revoir ma Normandie
C'est le pays qui m'a donné la joie.

Mais les Canadiens qui débarquent aujourd'hui, et qui affrontent à chaque instant la mort, sur les côtes basses du Bassin, ou, dans la campagne de Caen, ou peut-être, qui sait ? du côté des pâturages humides et gras du pays d'Auge, auraient sûrement souhaité revoir leur Normandie dans des circonstances moins tragiques.

Car le nom de Normandie évoque pas du tout le carnage, le sang, la guerre. "Il est des lieux si beaux", a écrit Gustave Flaubert en parlant de sa Normandie, "qu'on a envie de les serrer contre son cœur". La Normandie, c'est un immense verger semé de villages tout verts et tout fleuris. C'est une terre fertile et puissante, charmante et douce, opulente et joyeuse. Pays de manoirs, de cloîtres, de basiliques, de villas, de chaumières et de châteaux. "Ensorcelante Normandie !" comme a dit Colette Yver. C'est délice de flâner sans hâte dans ses grasses campagnes, près de ses douces rivières, sous le cortège lent de ses nuages — car le ciel de Normandie est changeant comme la mer.

C'est le pays des historiens, des peintres, des poètes, le pays des humbles souvenirs, depuis un air de ménestrier, ou une vieille chanson gaillarde, ou une savoureuse recette, jusqu'aux meubles, aux costumes et aux coiffes des femmes, qui font encore l'orgueil du pays — ces coiffes dont la prodigieuse diversité étonne et émerveille l'étranger, ces coiffes qui sont dans la chevelure des femmes de véritables édifices de lingerie gracieux et compliqués.

C'est bien le pays de la joie de vivre et de la bonne chère, le pays des soles normandes, des tripes à la mode de Caen, des andouilles de Vire, du poulet au blanc, du caneton rouennais, du lapin rôti au sang, des galettes, sablées de Bayeux, des maquereaux en bourride, des terrines, des brisilles, des compotes de poires au cidre doux, des fromages savoureux de Livarot, de Camembert, de Pont-l'Évêque. Normandie, c'est la vie tranquille et sereine du paysan à l'aïe ; c'est les vaches grasses, les pommiers en fleur, les délicieux poullets du pays d'Auge et les moutons des prés salés, dont la chair a une saveur particulière parce que les moutons broutent les herbes salées et iodées du bord de la mer, Normandie, c'est le

Chez nos confrères d'Alger

La presse française d'Alger témoigne agréablement pour nous que nos confrères de là-bas, qui sont presque tous nos amis personnels, ont retrouvé toute leur vivacité d'esprit et de cœur. Leurs articles sont pleins de sagesse et d'esprit. Ils lisent les journaux américains. Ils agrément à la formule du grand journaliste qu'est Walter Lippmann : "Ou les Allemands sont responsables ou ils sont incapables de se gouverner eux-mêmes." Dans "La Marseillaise", le Commandant Bourgoing conclut, citant ce dilemme : Les Allemands doivent être punis comme des criminels ou comme des enfants anormaux.

Dans "Combat", un article sur la Conférence de Brazzaville porte ce titre significatif : "L'Empire s'ouvre aux jeunes."

"Fraternité", journal socialiste, présente Marcel Déat dans un "papier" intitulé "Je suis un criminel".

"La Quatrième République" se réjouit du prestige de la langue française en Égypte et dédie une grande partie de ses colonnes à la guerre contre le Japon.

Grand reportage sur le front d'Italie dans "L'Algérie Magazine". "Combattant 44" évoque de Gaulle en Italie.

Et la littérature ne chôme pas. C'est le centenaire de Verlaine qui, né à Metz, fut poète et patriote. A son époque, la jeunesse littéraire était assez volontiers anarchiste et il s'en inquiétait dans un de ses plus mauvais poèmes, justement sur Metz :

"Je hais fort l'artillerie
"Qui se moque de la patrie."

Tourisme français

Dans un compartiment de première, entre Toulon et Marseille, douze confortablement. Une vieille dame voyageuse est assise plus ou moins s'est cassée une dent dans la bousculade pour monter dans le train, un vieux monsieur a juché au sommet de sa pile de paquets une cage avec douze perches qui font un tintamarre du diable... et le contrôleur entre. Il a la prétention de faire payer un supplément à ceux qui effectuent un parcours inférieur à 200 kilomètres. Il est bien reçu... vous pouvez vous en douter ! Une jeune femme, élégante, crie plus fort que les autres :

"Comment, payer un supplément pour votre sale train, où l'on attrape des punaises... vous pourriez au moins le faire nettoyer".

Le contrôleur, imperturbable, lui répond :

"Ne vous plaignez pas, Madame, si cela continue comme ça, bientôt ce n'est pas les punaises que vous ne verrez plus, c'est les trains..."

Les langues se délient alors et chacun y alla de son histoire. Un monsieur à mine imposante raconta que la veille, dans un hôtel, il avait demandé son petit déjeuner dans sa chambre ; il remarqua qu'on avait oublié un couteau. Il sonna le garçon qui monta alors et lui dit : "Monsieur, les clients nous volent les couteaux, alors, on ne leur donne plus..."

L'humour français ne perd pas ses droits, et, malgré bien des désagréments, les voyages sont encore pittoresques.

Qu'attendent-ils ?

On ne nous a toujours pas encore révélé, malgré le défi lancé depuis déjà quelque temps dans cette colonne, le nom d'un seul officier, anglo-canadien ou canadien-français, qui aurait "forcé" un membre de l'armée territoriale, c'est-à-dire de l'armée confinée à la défense éventuelle et exclusive, sur place, du Canada à "signé pour service outre-mer." On ne nous a pas davantage expliqué pourquoi, la conscription pour service militaire outre-mer existant, selon nos adversaires — les progressistes-conservateurs et les partisans de la C.C.F. exceptés, — l'on "forcerait" nos fils à entrer dans l'armée active. Comme dirait M. Omer Héroux, nationaliste intégral, pro-vichyssois notoire, rédacteur en chef du *Devoir*, organe de la "bonne presse," à Montréal, soyons sérieux. Des noms, Messieurs les isolationnistes, des noms...

cidre pétillant qui fait tourner la tête, et c'est aussi — ce serait crime de l'oublier — le petit verre de calvados, une eau-de-vie de cidre que l'on boit au milieu du repas pour creuser de nouveau l'appétit et recommencer bonne chère ce qui s'appelle "le trou normand".

Voilà le vrai visage de la Normandie, visage qui donne le bonheur parce que la Normandie est heureuse. Mais c'était le visage de la paix, de la Normandie contente, indulgente, laborieuse et pacifique. Ce n'est pas le visage de la Normandie labourée, torturée, ravagée par les obus, les explosions, les bombes aériennes et les chenilles des chars d'assaut.

Ne nous laissons pas aller à la mollesse du sentiment. Ce serait vain, et la Normandie elle-même, qui est aussi terre de foi, de devoir, de droit et de raison, ne comprendrait pas. Il ne peut pas y avoir de douceur de vivre au monde, ni en Normandie ni ailleurs ; il ne peut pas y avoir de labour tranquille, ni de familles paisiblement réunies autour de la table, ni de troupes lents dans l'angle du soir, tant que des tyrans tiennent dans les chaînes des hommes libres. Car c'est un homme libre est enchaîné, tous les hommes libres de partout sont menacés de perdre leur liberté — pas seulement ceux de Normandie, mais ceux, aussi de Gaspésie, de la Beauce, du Lac-Saint-Jean ; ceux de Québec, et de Charlevoix, et de la Côte Nord ; ceux de Montréal, et des Cantons de l'Est, et des Deux-Montagnes, et des Pays d'En-Haut.

Ceux qui nous disent le contraire mentent. Ils mentent. L'assaut suprême contre les tyrans qui ont voulu asservir le monde est commencé. Le hasard de la guerre et les besoins de la stratégie veulent que ce soit dans le pays de nos ancêtres, dans le coin même du pays où Champlain s'est embarqué pour fonder Québec. Parmi les libérateurs, il y a des nôtres, des gens de chez nous, nos propres fils, nos frères, vos, époux. Nous sommes tous fiers de ces vaillants, et nos vœux les plus fervents les accompagnent.

La Normandie — son passé

La Normandie, terre fertile et riante, qui au cours des siècles a été le témoin de luttes mémorables, voit aujourd'hui s'engager le plus épic combat que le monde civilisé ait encore vécu. Aussi pour bien comprendre toute la portée du choix que les dirigeants alliés ont fait en prenant la Normandie comme tremplin pour se lancer à la libération de l'Europe asservie, il est peut-être à propos de rappeler brièvement l'histoire merveilleuse de cette province.

Des l'origine, sous l'empire romain, le pays qui devint par la suite la Normandie, fut compris dans la Ile Lyonnaise et Rouen en fut la métropole. Mais avec l'avènement des Mérovingiens, le pays fut partie de la Neustrie. C'est alors que le christianisme s'implanta définitivement dans le pays et que l'on vit se succéder les dévots évêques de Rouen : saint Ouen, Prétextat. De plus la fondation des abbayes de Fontenelle, de Jumièges, de Fécamp, jusqu'à celle du Mont-Saint-Michel au début du VIII^e siècle contribua grandement à l'expansion du christianisme et de la civilisation.

Quelque cent ans après, sous Charlemagne et ses successeurs, les Northmans envahirent le pays, se répandant du Cotentin à la Seine, brûlant Rouen, menaçant Paris de leurs flottilles. De leur côté les Bretons, profitant de la situation, s'emparèrent d'Avranches et poussèrent jusqu'à Bayeux. Charles le Simple, affolé devant une telle situation, se voit dans l'obligation de signer, en 911, le traité de Saint-Clair-sur-Epte dans lequel il reconnaît au Northman Rollon les territoires de celui-ci à conquies. Dans le but de se concilier l'envahisseur et de s'en faire un vassal aisé, il lui offre la main de sa fille. C'est réellement de cette date, 912, que remonte la naissance de la Normandie. En prenant la direction de ce nouveau duché neustrien, Rollon se montre un habile organisateur. Il fait régner l'ordre et la discipline parmi ses pirates qui deviennent d'habiles colonisateurs et embrassent le christianisme.

Mais l'esprit d'aventures n'était pas complètement mort chez ces Normands. Aussi, sous les ducs succédant à Rollon, les trois Richard et Robert le Magnifique, les vits-ont descendre jusqu'à la lointaine Italie où ils s'emparent, sous la conduite des frères Guiscard, du royaume des Deux-Siciles. Un autre groupe, plus nombreux encore, sous l'habile conduite de Guillaume le Bâtard, déclare la guerre à Harold, roi des Saxons, dominateur des Angles. Deux cent cinquante mille hommes s'embarquent à Dives et Saint-Valéry sur des milliers de petites embarcations, et mettent pied à terre à Pevensey. La fameuse bataille d'Hastings est gagnée et Guillaume rattache la royauté d'Angleterre à son duché de Normandie.

C'est de cette période que débute la terrible lutte entre la monarchie française et la monarchie anglo-normande, lutte qui s'accroît lors du mariage de l'Angévin Plantagenet avec Eléonore d'Aquitaine. De ce fait Plantagenet devient maître de l'Angleterre, du Poitou, de la Normandie, de l'Aquitaine et menace ainsi les rois de Paris. Philippe-Auguste ne peut supporter une telle situation et réussit, en s'emparant de la Normandie, à diviser cet empire en deux.

Faisant maintenant partie du royaume de la France, la Normandie s'adapte vite à sa nouvelle situation et devient une irrécusable ennemie de l'Angleterre. Aussi la guerre de Cent ans la transforme en un champ de bataille où se combattent Français et Anglais.

Lorsque Henri V d'Angleterre, au début du XV^e siècle, revendique la couronne de France, il s'empare d'abord de la Normandie. Au moment où tout semble perdu, le sentiment national de la Normandie francisée se réveille avec force et celle-ci résiste avec loyalisme à l'envahisseur. Malheureusement elle doit subir pendant plus d'un quart de siècle la domination de l'étranger et c'est à Rouen que Jeanne la Sainte est suppliciée. Mais sa mort n'a pas été vaine et le peuple s'étant ressaisi bout hors de France les intrus.

Dans le but d'attacher définitivement la Normandie à la France, Louis XI abolit le titre de duc. Dès lors les braves découvreurs partent de ses ports pour aller porter la civilisation française et chrétienne vers les terres lointaines.

Lors de la Réforme, Caen et Rouen favorisèrent le protestantisme et aussitôt la Normandie en fut troublée. Coligny s'employa à combattre les troupes royales et ce n'est que lorsque Henri IV abjura le calvinisme que la Normandie s'apaisa. A la révocation de l'édit de Nantes, la province s'appauvrit d'une forte portion de l'élite industrielle. Au moment de la Révolution, elle y adhère d'abord, mais devant le centralisme jacobin, elle incline plutôt vers le fédéralisme. Aussi désirant le travail et la paix, elle voit d'un bon oeil le Consulat et l'Empire. Mais dès lors sa destinée politique est terminée et désormais elle s'identifie avec la France.

Ainsi il est aisé de comprendre qu'une évocation mienne succincte de l'histoire de la Normandie nous apprend dans "quelles conditions d'insécurité, de continuelles alarmes, de pillages, de carnages, d'incendies, la Normandie française, la Normandie angevine, la Normandie déchirée par la guerre de Cent ans, n'a cessé de bâtir, de relever, avec une magnificence tenacité ses innombrables cathédrales, abbayes pieuses et châteaux." Demain encore, il lui faudra recommencer le même chemin qu'elle a gravi tant de fois au cours de sa longue histoire, mais cette fois elle aura la consolation de savoir que les lourds sacrifices qu'elle aura consentis auront servi à la délivrance des peuples enchaînés dans les ténèbres de la barbarie allemande.

France et Grande-Bretagne

L'hebdomadaire anglais illustré, le *Picture Post*, consacre cette semaine un numéro spécial à la France, dont l'article final s'intitule :

"La France est-elle encore importante ?" et qui répond en termes positifs et chaleureux à cette question. Et Hulton qui le rédige commence par s'étonner du fait que les Anglais aient choisi le moment où leur propre situation paraissait désespérée pour offrir à la France de s'unir à elle, et celui, au contraire, où ils vont rentrer victorieusement en France, pour ne pas reconnaître le Gouvernement Français. Notre attitude à cet égard, écrit-il, atteint "les limites de l'absurde". Ed Hulton examine ensuite les raisons de l'apparente indifférence à l'égard des affaires françaises. Certains, dit-il, déclarent que la France n'est plus qu'un petit pays et qu'à ce titre elle ne doit plus intéresser l'Angleterre. Mais, ajoute-t-il, si l'on applique les mêmes critiques à l'Angleterre, celle-ci aussi reste essentielle pour la Grande-Bretagne. Elle le reste d'abord, parce que la France est un petit pays. En réalité l'importance de la France est d'être encore aujourd'hui le centre de la civilisation européenne et américaine. L'héritage de l'antiquité est passé pendant la Renaissance en Italie et au Dix-Septième siècle en France. Mais l'importance de la France est plus grande encore au point de vue politique. La Grande-Bretagne, même associée à l'Empire est trop petite pour rester isolée dans le monde et doit s'associer étroitement avec les pays

Pour sauver Paris!

Dans une lettre au sénateur Bridges, M. Cordell Hull vient de confirmer que le Département d'Etat, d'accord avec les autorités militaires, recherche le moyen de placer Rome sous la protection d'une garantie internationale.

Démilitarisée, sous le contrôle des observateurs neutres, Rome serait préservée des ravages de la guerre moderne.

Personne ne niera qu'en cherchant à sauver Rome, les Nations Unies rendent un immense service à l'Europe, à la civilisation, à la Chrétienté.

Mais ce qui est vrai pour Rome, l'est aussi pour Paris. Le même accord entre les belligérants, ce même contrôle des neutres devraient être étendus à Paris, — la capitale des arts, des lettres, de la science, à Paris dont les glorieuses pierres font partie du patrimoine européen.

Certes, — l'internationalisation des grandes villes, qui sont d'ordinaire d'importants centres ferroviaires, soulève des problèmes militaires complexes et difficiles.

Une initiative du gouvernement américain pour sauver Paris de la destruction qui le menace est d'autant plus nécessaire que les journaux suédois parlent avec insistance des attentats que prépare la Wehrmacht. Les monuments historiques de Paris et de Versailles auraient été minés. C'est contre Paris que les Allemands entendent se venger de la résistance populaire, de l'échec des "collaborateurs", de la fierté française. Le gouvernement américain, d'accord avec Londres et Moscou, pourrait confier au gouvernement suisse d'entamer les négociations sans tarder.

Pour sauver Rome.
Pour sauver Paris.
Sans cela, l'Europe libérée ne sera plus l'Europe.

Très respectueusement, je soumets cette suggestion à M. Cordell Hull.
MICHEL POBERS
(Pour la Victoire)

Entre Alsaciens

Quelque part en Italie. — Le jour de Noël, un jeune soldat alsacien, ayant terminé sa traditionnelle "dinde" décide d'aller rendre visite à la compagnie voisine de la sienne. Ce sont des Français Libres justement.

Il demande s'il y a des Alsaciens parmi eux. L'un d'eux se présente, un adolescent encore.

L'Américain et l'Alsacien deviennent de grands amis, mais lorsque le jeune "Yankee" demande au jeune homme de Goebweller son adresse : "Je n'en ai point dit-il, et je n'attends de lettres de personne. Tout ce que je veux, c'est jeter l'Allemand hors de France. Je ne puis pas même décrire ce qu'ils ont fait à ma famille..." et la haine allumait de sombres lueurs dans ses yeux clairs.

Cette rencontre est décrite dans une lettre du soldat Américain, alsacien d'origine, à sa famille à New-York.

d'Europe Occidentale. Or, pour y parvenir, il est essentiel qu'elle collabore sur un pied d'égalité avec la France. "Avec la victoire la renaissance de la France n'est plus problématique ; c'est une certitude, et c'est la renaissance d'un pays plus grand que le Royaume Uni et dont la population et les ressources sont comparables."

Discours du général de Gaulle à l'occasion de l'invasion de la Normandie

"La bataille suprême est engagée !
"Après tant de combats, de fureurs, de douleurs, voici venu le choc décisif, le choc tant espéré. Bien entendu c'est la bataille de France, et c'est la bataille de la France !

"Dimmes-moyens d'attaque, c'est-à-dire pour nous de secours, ont commencé à déferler à partir des rivages de la vieille Angleterre.

"Devant ce dernier bastion de l'Europe à l'ouest fut arrêtée naguère la marée de l'oppression allemande. Il est aujourd'hui la base de départ de l'offensive de la liberté.

"La France, submergée depuis quatre ans, mais non point réduite ni vaincue, la France est debout pour y prendre part.

"Pour les fils de France, où qu'ils soient, quels qu'ils soient, le devoir simple et sacré est de combattre par tous les moyens dont ils disposent. Il s'agit de détruire l'ennemi, l'ennemi qui écrase et souille la patrie, l'ennemi détesté, l'ennemi déshonoré.

"L'ennemi va tout faire pour échapper à son destin, il va s'acharner à tenir notre sol aussi longtemps que possible. Mais il y a un beau temps déjà qu'il n'est plus qu'un fauve qui recule, de Stalingrad à Tarnopol, des bords du Nil à Bizerte, de Tunis à Rome, il a pris maintenant l'habitude de la défaite.

"Cette bataille, la France va la mener avec fureur, elle va la mener en bon ordre. C'est ainsi que nous avons, depuis 1500 ans, gagné chacune de nos victoires, c'est ainsi que nous gagnerons celle-là, en bon ordre ! Pour nos armées de Terre, de Mer, de l'Air, il n'y a point là de problème. Jamais elles ne furent plus ardentes, plus habiles, plus disciplinées ; l'Afrique, l'Italie, l'Océan et le ciel ont vu leur force et leur gloire renaissantes.

"La terre natale les verra demain ! Pour la Nation qui se bat les pieds et les poings liés contre l'oppression armée jusqu'aux dents, le bon ordre dans la bataille exige plusieurs conditions :

"La première est que les consignes données par le Gouvernement français et par les chefs français qu'il a qualifiés pour le faire, à l'échelon national et à l'échelon local, soient exactement suivies.

"La seconde est que l'action menée par nous sur les arrières de l'ennemi soit conjuguée aussi étroitement que possible avec celle que mènent de front les armées alliées et françaises. Or, tout le monde doit prévoir que l'action des armées sera dure et sera longue, c'est dire que l'action des forces de la Résistance doit jurer pour aller s'amplifiant jusqu'au moment de la déroute allemande.

"La troisième condition est que tous ceux qui sont capables d'agir soit par les armes, soit par les destructions, soit par le renseignement, soit par le refus du travail utile à l'ennemi ne se laissent pas faire prisonniers, que tous ceux-là se débattent d'avance à la clôture et à la déportation, qu'elles que soient les difficultés. Tout vaut mieux que d'être mis hors de combat sans combattre.

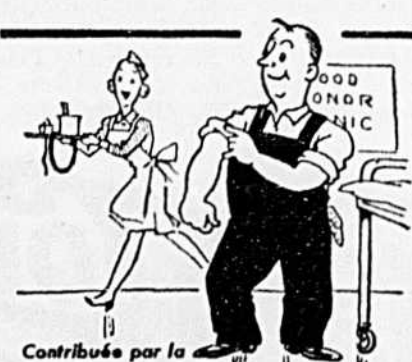
"La bataille de France a commencé. Il n'y a plus dans la Nation, dans l'Empire, dans les Armées qu'une seule et même volonté, qu'une seule et même espérance. Derrière le nuage si lourd de notre sang et de nos larmes, voici que reparait le soleil de notre grandeur" !

Où est Jos ?



Allé à la Clinique
des Donneurs de Sang

Il y a un titre que nous devrions tous avoir — c'est D.S.C.R. Quand vous avez ces lettres au bout de votre nom, vous avez quelque chose. Et vous avez quelque chose parce que vous avez donné quelque chose ! Vous avez rappelé un soldat à la vie ; vous l'avez remis en ligne ; vous l'avez rendu à sa famille, vivant. Que veut dire D.S.C.R., demandez-vous ? Eh bien, c'est Donneur de Sang de la Croix-Rouge. N'oubliez pas, vous aussi, voir ce titre ajouté à votre nom ?



BRASSERIE
Dow
MONTREAL

IL FAUT TOUT FAIRE POUR GAGNER LA GUERRE

Papotages du P'tit Doc

Le poisson-scie

Posté sur une planète de merveilleux par son Créateur, le dernier-né de la Création, — ou le dernier issu de l'évolution — s'est attaqué à la tâche gigantesque de dénouer le mystère de son environnement. Avec la conscience de sa force intellectuelle, il a scruté les replis de la Terre, en a scruté les tremblements de vie, a analysé, disséqué et étudié les vivants du monde pour en saisir les moeurs et la structure. Mais, fût-il Homme et bâti à l'image du Créateur, il est demeuré une foule de points noirs sur lesquels on n'a pas réussi à jeter la clarté. Plutôt que de poursuivre les recherches, on a trop souvent, en de telles conditions, recouru aux légendes, aux sautes d'imagination pour expliquer les problèmes irrationnels. Ainsi a-t-on posé comme un fait inattaquable que le requin se tourne l'abdomen au soleil pour vaquer à son sustentement. On a bientôt fait de prouver que cet agissement pour le moins curieux reste bien loin d'être la loi générale et que le requin ne prend pas toujours temps de pratiquer son gentil manège avant que de fonder sa proie.

De même, parce qu'un malheureux poisson-scie, pris d'un mépris insolite pour la dignité de quelque naufragé, lui a passé ses deux scies à travers la personne, on a déduit subit presto que le poisson-scie constitue un ennemi juré du genre humain. On en a fait un monstre dans la tradition des animaux légendaires. On a créé, à force d'imagination, des aventures fantaisistes au suprême, où la scie du requin en question pratique la dissection d'un pauvre humain. Que dire des nombreuses embarcations que le poisson malencontreux débite comme un expert menuisier? Et comment ne pas s'émouvoir devant les combats acharnés, — que la littérature scientifique ou pseudo-scientifique décrit avec une telle splendeur — entre la balaine plantureuse et le requin maudit? Pourtant, quelles que soient les beautés littéraires de ces goélettes éternelles et de ces océans en mal de combat, on est revenu de ces pays de rêve vers la réalité.

Aujourd'hui, après des enquêtes bien menées sur les moeurs du requin-scie, on demeure convaincu que la mâchoire dentée de ce poisson ne lui sert ni à darder, ni à happer, ni à scier. Elle lui sert tout bonnement d'organe préhenseur. D'ailleurs, l'inspection soignée de l'estomac du requin a bien prouvé qu'il ne s'y est

jamais rencontré de chair de requin ni de balaine, — ni encore moins de crâne humain! Le pauvre cousin du requin, bien loin de s'attaquer habituellement aux vivants, s'avère un brave poisson des profondeurs, humblement satisfait de se sustenter à même les chorognes, comme le moins dédaigneux des vautours. Voilà donc cet Alexandre des eaux abaissé au rang de déchet de corps en putréfaction!

Ce bec en apparence redoutable, sur lequel tant d'encre a coulé, a attiré autre chose que l'admiration des indigènes. Pour veiller aux soins d'une coquetterie qui n'est pas le propre des "civilisés", les demoiselles indigènes recourent aux "épouvantables" scies pour peigner leur chevelure d'ébène. Quant aux mâles de la tribu, désireux d'exploiter eux aussi cet habitant des mers chaudes, ils se délectent à même les allures charnues du squalé.

Il est curieux de noter combien le squalé opère en lui-même un commencement de synthèse des espèces voisines. Il a la carresse cartilagineuse du requin. Son corps ne porte pas d'écaillés, ce en quoi il s'apparente à la barbotte, mais non à l'anguille qui porte sous son épiderme des écaillés minuscules. Comme l'esturgeon, il s'orne de scutelles, sortes de petits boucliers de corne. Et sa bouche s'ouvre à la face ventrale comme celle de la raie. Cependant, il ne faudrait pas croire que le squalé ne possède rien de propre. Le plus pauvre hère des faubourgs a son originalité. Le squalé a la sienne. Ce sont ses yeux qui, comme certains yeux photographiés, suivent l'être en mouvement devant eux, alors que les yeux des autres poissons gardent une monotone fixité. Ainsi qu'il est dit dans la chanson, "c'est ce qui fait son charme...". Mais allez voir s'il en est fier!

Ayez-en
pour votre argent
Roulez-les avec le
TABAC
A CIGARETTES
VOGUE

On chuchote que...
(Suite de la deuxième page)

également signé, sans aucune demande de soumission publique dans les deux cas. Il en fut de même d'un contrat de \$761,889 signé le 15 août 1939 pour la reconstruction d'un tronçon de la route Montréal-Mont-Laurier.

Ainsi que le rappelait, d'autre part, l'honorable M. Hamel, le gouvernement Godbout, tout en réduisant les dépenses de près de \$20,000,000 et en mettant un terme à l'accroissement pyramidal de la dette publique, a su trouver le moyen d'augmenter sensiblement le budget consacré à l'agriculture, à la santé, à l'instruction publique, etc., etc. C'est ainsi, que notamment, le budget de l'éducation passa de \$4,178,391 en 1939-39 à \$8,518,752 en 1942-43, soit un accroissement de plus de 105 pour cent. Parlant des oeuvres multiples et des plus variées du gouvernement Godbout, l'honorable M. Hamel soulignait avec fierté à l'attention de ses auditeurs la création d'un Conseil supérieur du travail, qui a déjà abattu une besogne considérable, le rétablissement des contrats collectifs dans leur intégrité, l'augmentation de plus de 1,000 dans le nombre des mères nécessairement recevant des allocations, l'adoption d'une loi des allocations familiales, la création d'un Conseil supérieur de la protection de l'enfance, la loi de la fréquentation scolaire obligatoire et celle de l'uniformité et de la gratuité des manuels scolaires, une augmentation substantielle du salaire des institutrices de la campagne, le règlement du problème de l'Université de Montréal, la réouverture de la bibliothèque Sulpice, à Montréal, la création d'un Conservatoire de Musique, l'institution d'une hydro-provinciale (l'Hydro-Québec), l'ouverture d'agences commerciales à New-York, aux Antilles, à Londres, etc., l'abolition définitive des rentes seigneuriales, l'abolition des péages sur les ponts, etc., etc.

Voilà, on en conviendra, autant d'initiatives heureuses et fécondes — et combien pourrions-nous en citer d'autres — de l'administration libérale que préside, non pas un politicien comme M. Duplessis qui attend que le peuple fasse quelque chose pour lui, mais un véritable politicien, l'honorable Adélard Godbout, qui a à cœur, quant à lui, de faire quelque chose pour le peuple. Qu'en pense notre ami le notaire Blanchard? Nous dira-t-il, au cours de sa campagne électo-

rale, qu'il eût été opposé à une seule de ces initiatives. Comme nous le lui demandions encore tout récemment, M. Blanchard nous précisait-il qu'il n'est pas des lois adoptées à Québec au cours des cinq dernières années dont il serait prêt à demander le rappel et contre lesquelles vota son chef, M. Duplessis? Serait-il prêt à exiger, en particulier, que le prochain gouvernement provincial ressuscite la Montclair Light, Heat & Power et la Beauharnois Power, renonce à l'exploitation de son hydro et à la mise à exécution du présent projet d'électrification rurale? Autre petite question à l'adresse de M. Blanchard, si ce n'est pas pousser trop loin d'indiscrétion: l'Union nationale rééditera-t-elle en 1944 son petit catéchisme électoral de 1936? Dans l'affirmative, nous soumettrons le texte original? dans la négative, pourquoi?

Au fait, nous croyons savoir que d'aucuns des électeurs de Terrebonne seraient curieux, anxieux de savoir ce que notre ami M. Blanchard pense, pour sa part, du récent conseil de M. Henri Bourassa, à savoir, lors des prochaines élections tant provinciales que fédérales, de voter pour des candidats C.C.F. exclusivement dans les comtés où le Bloc-populaire s'abstiendra de faire la lutte...

T. S. F.

SERENADE

Le dimanche, 25 juin, 1944
à 7 heures du soir

L'Orchestre de Sérénade, à Radio-Canada, pour l'émission du dimanche, 25, à sept heures, jouera des oeuvres de Dubensky, de Tosti, de Friml, de Kern, etc. Au cours de cette saison, son programme se compose surtout d'oeuvres légères, airs de comédie musicale, romances, valse, etc. Jean Deslauriers dirige.

M. Jacques Labrecque, ténor, prend part à ces concerts du dimanche. Son répertoire comprend des airs d'opérette, de la romance et des oeuvres folkloriques.

D'ARTAGNAN ET
SES MOUSQUETAIRES

Le dimanche, 25 juin,
à 9 heures du soir

Les Trois Mousquetaires, d'Alexandre Dumas, d'après l'adaptation de Paul Gury, reviendront

avec d'Artagnan en tête plus fougueux que jamais, aux postes de Radio-Canada le dimanche, 25, à 9 heures du soir. Comme on le sait, il s'agit ici d'une émission commanditée.

Ce sera le sixième épisode de ce roman. Nous apprenons ici que le roi a demandé à la reine à la suggestion du cardinal, de porter ses ferrets de diamants au bal des échevins. Il va donc falloir qu'elle les fasse réclamer au duc de Buckingham qui est retourné à Londres. Et par l'entremise de la jolie Madame Bonacieux, ce sera d'Artagnan qui sera chargé de cette mission. Il aura comme compagnons les Trois Mousquetaires. Réussiront-ils à sauver la reine de France d'un affreux scandale?

LES CONCERTS DU CHALET

Vladimir Golschmann dirigera celui du mercredi 28 juin, — Le mercredi, 28 juin, 1944, à 9 heures 05 du soir.

Les Concerts Symphoniques de Montréal reviendront au micro de Radio-Canada, le mercredi, 28 juin, à 9 heures 05, sous la direction cette fois, de Vladimir Golschmann. Ce chef d'orchestre est déjà connu des auditeurs canadiens puisqu'il a dirigé ici plusieurs concerts.

Il a inscrit à son programme, pour l'émission radiophonique, qui sera relayée du Chalet du Mont-Royal, — Russlan et Ludmilla, de Glinka et la Symphonie No 5, de Tchaikowsky, deux oeuvres très appréciées du grand public.

LIVRES

DU COTE DE CHEZ SWANN

par Marcel Proust

Voici le premier roman de cette incomparable histoire que forme l'oeuvre de Marcel Proust: A la recherche du temps perdu. On ne peut résumer en quelques mots ce roman qui vient de publier Les Editions Variétés. On ne pourrait ainsi lui rendre justice et on limiterait trop un sujet qui a une durée historique. Un ouvrage en 2 tomes (624 pages, grand format) publié par Les Editions Variétés. Prix \$2.50, par la poste \$2.60. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

CIVILISATION

par Georges Duhamel
de l'Académie Française

Civilisation que viennent de publier Les Editions Variétés, est un grand roman. Duhamel y peint le visage sanglant, terrible, misérable de la guerre et le court extrait suivant montre bien les sentiments de l'auteur en face du conflit terrible.

Un volume de 240 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: \$1.25, par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Conseils aux
villégiateurs

A cette période de l'année où plusieurs personnes partent en villégiature, le service de santé croit réitérer à la population les conseils qui suivent afin de prévenir l'éclatement de maladies intestinales dont la typhoïde, chez les gens qui passent l'été à la campagne.

Le lait est l'aliment le plus facilement pollué; on ne doit jamais oublier qu'il peut devenir une source d'infection. Il faut: (1) obtenir un lait sain, produit dans les meilleures conditions sanitaires, venant de fermes propres et manipulées par des personnes propres et en santé; (2) s'assurer qu'il vient de vaches saines, ayant subi l'épreuve de la tuberculine et même du sang; (3) voir si la traite des vaches est faite avec toute la propreté requise en utilisant des ustensiles stérilisés; (4) se rendre compte qu'il a été coulé et mis au froid; (5) exiger qu'il soit livré dans des bouteilles stérilisées et bien bouchées; (6) si le lait doit servir à l'alimentation des bébés, le pasteuriser ou le faire bouillir pour détruire tous les germes qui pourraient causer des infections intestinales; (7) si l'on ne peut se procurer de bon lait pasteurisé ou frais, se servir de lait évaporé ou concentré.

Pour l'eau: (1) noter que sa limpidité apparente n'est pas une garantie de pureté; (2) s'assurer de sa pureté par un examen bactériologique; (3) si on doute de sa pureté bactériologique, il faut s'abstenir d'en boire, ou prendre les précautions nécessaires — le faire bouillir et refroidir et le conserver à l'abri de toutes contaminations dans des récipients préalablement stérilisés.

Pour la glace: (1) s'enquérir de la source d'approvisionnement de la glace; (2) ne jamais boire l'eau de la glace fondue; (3) s'en servir seulement pour fins de refroidissement.

Pour le bain: (1) attention particulière aux endroits où l'on se baigne; (2) ne jamais se baigner dans des cours d'eau suspects ou dont la pollution est reconnue; (3) ne pas avaler d'eau en se baignant.

COIN DES PROFESSIONNELS

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT

AVOCATS et PROCUREURS
L.-L. LEGAULT, E.C.
FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B.
Tél. 60 285, rue Main

LACHUTE
GUY LEGAULT, B.A., LL.B.
10 ouest, rue Saint-Jacques
M.A. 3866 — Montréal

Paul Larose, B.A., LL.B.

AVOCAT
84, rue Bainville

SAINTE-THERÈSE
Téléphone 230

Résidence 185

Résidence: EL 3070

GUY FAVREAU

AVOCAT
Edifice Versailles
Chambre 100
H.A. 7323

60 ouest, rue Saint-Jacques
MONTREAL

Résidence: EL 3070

MARIO BEAUDRY

B.A., LL.M.
Avocat et Procureur
STE-AGATHE-DES-MONTS

Résidence: 159, Tour du Lac

Bureau: 43, S.-Vincent

Tél. 374 Tél. 217

NOTAIRE

Bureau: 10, S.-Jacques O. Montréal

Tél. LA. 7268-7269

J.-MARC VERMETTE

NOTAIRE
Saint-Janvier

Co. Terrebonne

Tél. 622-22

LOUIS NICOLAS

ARCHITECTE
430, rue MELANÇON

Tél. 510

SAINT-JEROME

Lorenzo Bélanger,

C.P.A.
Comptable public licencié
Expert en impôts sur le revenu
et taxe de vente

630 ouest, DORCHESTER
MONTREAL

ENCANTEUR LICENCIE

Armand Charbonneau

78, rue St-Louis — S.-Eustache

Téléphone 137

Si vous décidez de faire encan,
faites appel aux services d'un homme d'expérience

Encanteur licencié

Tél. 62-J 116, rue St-Vincent

JACQUES POULIN

ARPENTEUR GEOMETRE
QUEBEC LAND SURVEYOR

Case postale 160

SAINT-AGATHE-DES-MONTS

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles usagés,
demande d'emploi, objets perdus, etc., etc.

TARIF
2 sous le mot, minimum, 40c, ou insertions
pour \$1.00

ON DEMANDE

Deux filles de table demandées.
S'adresser à l'hôtel Blainville, Ste-
Thérèse de Blainville, Tél. 83, Cas-
sier Postal 59.

AUX ELEVEURS DE VOLAILLES

Nous aurons, pour livraison en juin et juillet, des poulets examinés et approuvés par les officiers du gouvernement. Barred Rock, New Hampshire, Sussex, Hybrides: Sussex x New Hampshire, Barred Rock x New Hampshire. Poulettes garanties 90%: \$23.50 le cent; Poulets assortis \$12.50 le cent; Cockerels \$9.00 le cent. Sauvez du temps, donnez vos commandes par la poste. Satisfaction garantie. Nous enverrons notre catalogue sur demande. MONCTON POULTRY FARMS, Moncton, Ont.

A VENDRE

Quinze terrains pour constructions résidentielles au centre de la ville. Conditions faciles. S'adresser à: The Eagle Lumber Co. Limited, 300, rue Saint-Janvier, S.-Jérôme, Qué. Tél. 60.

16-23-30 juin 7 juillet

A VENDRE

Maison à 2 logis à vendre. Maison située dans la ville Saint-An-
toine avec écurie, poulailler et deux
arpents de terre. Neuve. J'ai aussi
en main chevaux d'ouvrage et che-
vaux de selle. Voiture et attelage.

16-23-30 juin

ON DEMANDE A ACHETER

Un poêle électrique à 4 ronds.
S'adresser à Mlle Aline Gauthier,
Imprimerie J.-H.-A. Labelle, Saint-
Jérôme.

AVOCAT

GASTON GIBEAULT

AVOCAT
de BOURASSA & GIBEAULT

Tél. 60 — 5, rue Préfontaine

SAINT-AGATHE-DES-MONTS

Résidence: ATLANTIC 3297

CLAUDE PREVOST

AVOCAT
Substitut du procureur général
Chambre 313

132 ouest, rue Saint-Jacques

MONTREAL

Bureau: PLATEAU 5060-5069

RENDENCE
RUE ST-LOUIS
TERREBONNE

Tél. 104

Lucien Bourbonnais

AVOCAT — BARRISTER
10 ouest, rue St-Jacques
SUITE — IMMEUBLE THEMIS

PLATEAU 521*

HENRI PREVOST

AVOCAT
335, rue LABELLE

Tél. 33

SAINT-JEROME, Qué.

Téléphone: PLATEAU 5069

LEANDRE PREVOST

AVOCAT
Immeuble Transportation
Chambre 313

132 ouest, rue Saint-Jacques

MONTREAL

DENTISTE

Tél. 500

Dr Jules Pagé

CHIRURGIEN - DENTISTE
Ex-interne à Forsyth, Boston

310, rue SAINT-GEORGES

SAINT-JEROME

Armand Parent

COMPTABLE-VERIFICATEUR
Autorisé de la Commission
Municipale de Québec

CLASSE "A"

Rés.: 389, boulevard Melançon

Bureau: 500, avenue du Palais

SAINT-JEROME

Examen de la vue

304 S.-Georges

Lunettes S.-Jérôme

André Racine, O. O. D.

SPECIALISTE POUR LA VUE
Tous les jours de 9 h. a.m. à 6 p.m.
Le soir sur appointment

Téléphone 626

L'AVENIR DU NORD

publié par

L'Avenir du Nord Cie, Ltée,

imprimé par

J.-H.-A. Labelle, Limitée

TERRE A VENDRE

Terre de 77 arpents (30 en jardi-
nage, 5 en bois, 42 en terre grise).
Toutes bâtisses remises à neuf avec
couvertures en tôle. Maison en bri-
que, 9 pièces, cave en ciment de
7 pieds. Vendra: 1er versement
\$6,000, la balance du montant à 4%,
ou à meilleur prix pour argent
comptant. Pour renseignements s'a-
dresser à Gérard Lorrain, Saint-
Eustache, Co. Deux-Montagnes.

ENTREPRENEUR

Pour vos entreprises de construc-
tion je suis toujours à votre entière
disposition. Wellie Labelle, entre-
preneur général, rue Montigny, té-
lphone 152. Autrefois manufac-
turier de portes et chassiss.

23-30 juin 7-14-21-28 juillet

MAISON A VENDRE

Maison d'un logement de 5 pié-
ces, située rue Outmet. S'adresser
à 534, rue Fournier.

23-30 juin

A VENDRE OU A ECHANGER

Propriété sise à Sainte-Sophie,
à vendre ou à échanger pour pro-
priété à Saint-Jérôme ou à Mont-
réal. Cinq minutes de l'église. Pou-
lailler, garage, etc. Bâté depuis
5 ans, 120 pieds de terrain, eau,
électricité dans la maison. S'adres-
ser à Joseph Huberdeau, Sainte-
Sophie-de-Lacorne, Qué.

23-30 juin 7 juillet

BOIS A VENDRE

500 cordes d'un pied à \$3.50 la
corde (80% d'étable); 100 cordes
de 3 pieds à \$8.00 la corde, à ven-
dre immédiatement. S'adresser à:
"Chez De Séve", Lac l'Achigan, Qué.
Tél. 615-5-3

23-30 juin 7 juil.

COMME TU AS L'AIR BIEN
depuis que tu es dans l'armée!

"MAIS regarde-le donc... il paraît bien mieux depuis qu'il est dans l'Armée. Je n'étais pas certaine que la vie militaire lui conviendrait. Maintenant, je vois que c'est une bonne chose pour lui et qu'il a bien fait de s'enrôler. Sa santé est meilleure que jamais. Il a de nouveaux amis. Il apprend à se débrouiller. Nous sommes bien contents, n'est-ce pas, Léon?"

En effet, c'est une vie nouvelle, des horizons nouveaux, des visages et un milieu sympathiques que vous offre l'Armée active. Allons... n'hésitez pas, jeunes gens.

Joignez-vous à l'Armée active des VOLONTAIRES. Ce sont les volontaires et l'infanterie qui gagnent, en définitive, les grandes batailles et qui se distinguent entre tous par leur audace, leur initiative et leur courage. Entrez dans l'infanterie.

OÙ PUIS-JE M'ENGAGER VOLONTAIREMENT
AUJOURD'HUI?

Au plus proche centre de recrutement. Si vous ne savez pas où aller, écrivez aux quartiers-généraux du recrutement de l'Armée situés dans la ville la plus proche de chez vous.

QUE RECEVRAI-JE À LA DÉMOBILISATION?

Une solde de 30 jours plus l'allocation familiale, plus une somme de \$60, en espèces, pour l'achat de vêtements civils. Vous gardez un uniforme; vous obtenez des avantages à l'égard de l'instruction et de l'hospitalisation, et l'on vous aide aussi à vous établir à votre propre compte sur une terre ou dans une entreprise commerciale.

ENGAGEZ-VOUS
AUJOURD'HUI



DANS
L'ARMÉE ACTIVE

Nouvelles du comté de Terrebonne

L'honorable Hector Perrier

Vendredi, le 16, le ministre était à son bureau de Montréal recevant des délégations. Dans l'après-midi, on le retrouvait à S.-Jérôme, dans son comté. Samedi matin, encore à son bureau de Montréal, il accordait son attention à un volumineux courrier. Dans l'après-midi, il discutait certains problèmes d'ordre local avec les commissaires d'écoles de la paroisse S.-Maurice de Pont-David. Dans la soirée, il visitait de nouveau S.-Jérôme et se rendait à Mont-Rolland.

Dimanche, M. Perrier visitait quelques paroisses du bas du comté. Lundi, en compagnie de madame Perrier, il accompagnait les membres de l'Association des Tanneurs de Montréal dans leur croisière au Saguenay. On sait que depuis longtemps, le ministre est l'aviséur juridique de cette association qui célèbre aujourd'hui son 50^e anniversaire de fondation. Mardi, le ministre était à Québec, de même que mercredi alors qu'il assistait à une réunion du Conseil des ministres. Jeudi, toujours à Québec, il accordait son attention aux affaires de son département.

Prochain concert de la Fanfare de Saint-Jérôme

Le troisième concert de la Fanfare de Saint-Jérôme aura lieu le 29 juin, à 8.30 heures p.m.

Programme

- 1 — Marche, Man of the Hour, de H.-J. Woods;
- 2 — Ouverture, A Night in Tripoli, de J.-J. Richards;
- 3 — Marche, Naval Academy, de H.-J. Woods;
- 4 — Spanish Serenade, Anita, de Thos.-S. Allen;
- 5 — Marche, The Skipper, de Geo. Rosenkrans;
- Intermission
- 6 — Marche, March W.M.S., de C.-A. Woods;
- 7 — Entr'acte, A Japanese Sunset, de Jessie-L. Deppen, arr. par Bloyd J. St-Clair;
- 8 — Fox Trot, Kiss Me Again, de Victor Herbert;
- 9 — Valse, Thoughts, de Kenneth-J. Alford;
- 10 — Populaire, When Day is Done, de Dr Robert Katscher;
- 11 — Two Step, Imperial, de Karl-L. King.

O Canada — Dieu protège le roi

Tous les Jérômiens ont déclaré, après avoir assisté aux deux premiers concerts, que la terrasse du nouveau parc de la Durantaye constituait l'un des plus beaux sites pour la musique en plein air.

La vue magnifique comprenant le panorama de la rivière du Nord donnera un caractère unique à cette série de concerts dans les années musicales de notre ville.

Les administrateurs de la Fanfare sont convaincus du grand développement dans le goût de la bonne mu-

Jubilé d'Argent

Ste-Anne-des-Plaines célébrera, dimanche prochain, le JUBILÉ D'ARGENT de l'arrivée des Frères de Saint-Gabriel dans la paroisse. En 1919, Mgr Ed. Coursol, prêtre-curé, désireux de confier l'école du village à des Religieux, faisait appel aux autorités des Frères de Saint-Gabriel. Les Supérieurs acquiescèrent à sa demande, et bientôt, aux deux classes déjà existantes s'en ajouta une troisième.

Les Frères durent loger dans l'école pendant deux ans; on leur trouva alors un local qui leur servit de résidence. Ils y demeurèrent jusqu'en 1939, date à laquelle la Commission Scolaire termina les logis au-dessus de la salle.

Depuis 25 ans, les Frères travaillent avec ardeur à l'éducation et à la formation de la jeunesse. Le bien qu'ils ont accompli restera toujours gravé dans le cœur des anciens élèves qui ont reçu d'eux leur meilleure éducation. Un grand nombre leur font honneur. On pourrait citer au livre d'Or: le R.P. Conrad Lalande, S.J., Monsieur l'abbé Charles-Ed. Léveillé, le R.P. Emilien Racine, C.S.C., le R.P. Flavien Charbonneau, S.C., M. l'abbé Victor Chaumont, M. l'abbé E. Lauzon, le R.P. Roland Vézina, P.B., le R.P. Maurice Pilon, P.B., le R.P. Fernand Villeneuve, Trappiste, les R.R.-F.F. Bruno Gagnon, C.S.V., Stanislas Forget, C.S.V., Jules Arthur, F.M., Thomas d'Aquin, S.G., Bernard d'Offida, S.G., Pascal, S.G. Esdras, S.G., Raymond, R.M.

Un des anciens élèves adressera à la parole pour témoigner toute notre reconnaissance à ces religieux et leur souhaiter des années de plus en plus prospères à Sainte-Anne-des-Plaines.

Un Ancien

A la Regent Knitting Mills Ltd

L'avis qui suit est affiché dans l'usine de la Regent Knitting Mills Ltd. Il se rapporte à l'assurance-groupe dont profitent les employés de cette importante usine.

AVIS

Il nous fait plaisir de vous aviser que le Conseil Régional du Travail en Temps de Guerre vient de nous confirmer la décision de notre Conseil d'Administration, d'augmenter au présent montant d'assurance-vie de chacun, une somme de \$300, sans aucun déboursé supplémentaire des membres du personnel.

Ce changement entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1944.

THE REGENT KNITTING MILLS LTD

Décès

A l'âge de 87 ans est décédée le 17 juin dernier, à l'Hospice de S.-Jérôme, madame Vve Henri Leduc, née Catherine Moore. Les funérailles et l'inhumation eurent lieu à Ste-Adèle-en-Haut.

Le 20 juin 1944 est décédée à l'âge de 69 ans, madame Louis Francoeur, née Alexina Beauchamp, de S.-Jérôme. Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale le jeudi 22 juin dernier.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale le jeudi 22 juin dernier. Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale le jeudi 22 juin dernier.

Pour ceux qui combattent

A Sainte-Thérèse de Blainville, à l'église paroissiale, une messe fut chantée par M. l'abbé Charles Vienne, vicaire, à l'intention des soldats témoins et de tous les soldats de l'Armée canadienne qui prennent part et combattent sur le sol de la France.

A cette messe assistaient M. Anatole Décarie, registraire du comté de Terrebonne, M. Paul Larose, avocat de Sainte-Thérèse, représentant l'honorable Hector Perrier, secrétaire de la province, et M. Lionel Bertrand, M.P. L'hon. Armand Daigle s'est excusé de ne pouvoir assister. M. Albert Willis, gérant de la Cie Willis, de Sainte-Thérèse, représentait l'élément anglais. M. le curé Edmond Lacroix, assistait aussi à la messe et exhorta tous les gens présents à prier pour leurs soldats.

Lieut.-col. P. Brosseau, E.D., commandant S-18 S.-Jérôme A.S.I.; lieutenant Jean Tellier, du Régiment de Joliette (réservé); major Maurice Mackay, V.D., S.-Jérôme S.A.I.; H. capt. J.-A.R. Giroux, aumônier de S.-Jérôme S.A.I.; capt. M.-A. Desrochers, adjudant de S.-Jérôme S.A.I.; H. lieutenant Louis Nicholas, architecte S.-Jérôme, R. de Joliette (R); H. lieutenant Raymond, avocat de S.-Jérôme, R. de Jol. (R); et plusieurs autres.

Sainte-Thérèse n'oublie pas ses enfants sous les drapeaux, et cette belle initiative de prier pour eux et d'entendre pour eux le saint sacrifice de la messe, comme le roi et le président des Etats-Unis nous demandaient de le faire a été l'oeuvre de M. Anatole Décarie, de Sainte-Thérèse, registraire du comté de Terrebonne.

Récital par Claire Lamarche

La soirée musicale organisée au bénéfice de mademoiselle Claire Lamarche, fut un succès, et un triomphe pour cette jeune soprano canadienne de la région des Laurentides. Le récital eut lieu en la salle académique du Collège Commercial de S.-Jérôme, le mardi 20 juin courant, sous la présidence d'honneur de M. le chanoine Emile Dubois curé, de M. et Mme Lionel Bertrand, du notaire et de madame J.-L. Blanchard et de M. Roger Filiatrault, professeur à l'Ecole de Musique du Pensionnat d'Outremont, et professeur de Claire Lamarche.

Outre ceux déjà mentionnés nous avons remarqué la présence au premier rang, du révérend père Conrad Latour, du révérend frère Rosius, supérieur du Collège, de M.M. les abbés Paul Labelle, vicaire, et Lauzon, aumônier au Collège. M. et Mme Lamarche, parents de la jeune cantatrice, Mmes Zoltke Lamarche et Japhet Trudeau, de Ste-Sophie, toutes deux grand-mères paternelle et maternelle, madame A. Chénier, maîtresse de S.-Jérôme, le major Maurice McKay et le capitaine J. Masson, représentant le camp militaire, les révérendes sœurs du Bon Conseil, ainsi que de nombreux amis venus applaudir au succès de cette jeune compatriote qui est douée d'un talent vraiment prometteur.

Claire Lamarche, belle grande jeune fille âgée de 21 ans, vient d'obtenir le diplôme de 7^{ième} année de l'Ecole de Musique d'Outremont. Elle commença ses études musicales à S.-Jérôme avec Mlle Etienne Taillon et Madame A. Chénier, puis elle suivit les cours de M. Eugène Richer professeur de chant et de musique de notre ville, elle fut ensuite l'élève de madame Morin-Labrecque à Montréal, tandis que depuis un an, elle fréquente les classes régulières de l'Ecole de Musique d'Outremont, étudiant sous la direction immédiate de M. Roger Filiatrault, membre du Quatuor Allouettes, de renommée mondiale.

Mademoiselle Lamarche interpréta avec une conscience artistique et goût exquis des pièces vocales telles que: Les Oiseaux, de Georges Hué, Sérénade de Gounod, Violettes, de Scarlatti, et en rappel une prière à la Lune, interprétée avec un fini parfait. La Chanson de l'Adieu, de Chopin, le Rosaire, ainsi que Vilouette, de d'Elliqua, semblèrent obtenir la faveur du public qui ne lui ménagea pas ses chaleureux applaudissements. Cette jeune compatriote témoigne de dons artistiques transcendants et il n'est pas téméraire de lui prédire un brillant avenir, en constatant les progrès marqués qu'elle témoigne à chaque nouvelle audition. Nous lui souhaitons plein succès; et en faisant ce vœu, nous sommes convaincus d'interpréter la pensée collective, car, il était de toute évidence, au Concert de mardi soir, qu'elle est déjà l'idole de la population jérômiennne.

Une artiste de S.-Jérôme, finie diseuse et chanteuse de genre pleine de brio, madame René Maurice, a reçu une ovation des plus enthousiastes de la part de l'auditoire. Mademoiselle Andrée Girard, talentueuse pianiste, élève de l'Ecole de Musique d'Outremont, a joué deux pièces musicales avec une technique parfaite puis, elle s'est révélée une accompagnatrice souple et accomplie.

L'orchestre D. Hébert composé de: M. Hébert à la direction, Mme Hébert au piano, M.M. René Gascou, Alfred Morin et Gobeil, violonistes, M.M. Paul Prud'homme et David Morin fils, saxophonistes, M. Isidore Morin Trompettiste, et M.M. Maurice Prud'homme et Lucien Forest clarinettes; nous a fait entendre une jolie musique entraînant aux entr'actes. En résumé ce fut une soirée artistique des mieux réussies et nous en complimenterons tous et chacun des interprètes.

Le grand Mystère joué à S.-Jérôme

La représentation en plein air, au camp militaire, du Mystère de la Messe, d'Henri Ghéon, a remporté un succès éclatant; environ six mille personnes ont assisté à ce triomphe du théâtre chrétien en communion d'esprit avec les acteurs qui eux, s'identifient totalement avec leur rôle respectif.

Ce fut pour un auditoire profane n'ayant jamais vu ce jeu pieux, toute une révélation en même temps qu'une émouvante leçon de foi chrétienne. Ce spectacle des Compagnons de Saint-Laurent, présenté dans un décor champêtre grandiose, avec le coloris multiple des costumes, les jeux de lumières, la musique amplifiée par les haut-parleurs, le dialogue si prenant et si parfaitement rendu, n'est de cette représentation, un merveilleux geste d'apostolat chrétien de même qu'une inoubliable fête de l'esprit et du cœur.

Le révérend père Emile Legault, C.S.C., animateur et fondateur de ce groupement d'artistes dont le mot d'ordre est: Pour la foi par l'art. Pour l'art, en esprit de foi, s'adressa à l'auditoire afin d'expliquer à tous, les efforts du théâtre religieux en France et au Canada français. Cette pièce d'Henri Ghéon, — converti de la dernière grande guerre, — est la plus sincère témoignage que la messe doit être une fête du cœur, dit le père Legault, et que ce soir, nous devons nous élever des réalités matérielles, à la recherche d'une grande vérité fondamentale: le vrai sens de la messe.

Le père Legault exprima sa vive gratitude au Comité d'Action Catholique, de Saint-Jérôme, qui lui fournit ainsi qu'à ses Compagnons — tous acteurs anonymes, — l'occasion de jouer devant un auditoire nouveau, et si sympathique au beau mouvement d'Action Catholique. Il ne put passer sous silence le geste généreux du commandant du centre d'entraînement, le lieutenant-colonel Paul Brosseau, qui acquiesça avec sa gentillesse coutumière, à l'idée de jouer Le Mystère de la Messe, sur le champ de parade du camp, offrant en plus d'exécuter la construction d'un praticable de 30 x 66 pieds, et de fournir le service d'ordre et de placiers, par les recrues et les cadets du Corps Universitaire. Les remerciements du directeur des Compagnons de Saint-Laurent s'adressèrent également aux directeurs spirituels du Comité d'Action Catholique, MM. les abbés Paul Labelle et A. Robillard, aux membres de la J.E.C. et de la J.O.C. Aux Enfants de Marie, au personnel du couvent du collège et du Foyer du Bon Conseil, qui tous coopèrent pour le seconder dans l'organisation de ce spectacle unique en son genre.

Fait à noter, et qui démontre quel esprit généreux anime ces artistes désintéressés, le voile de l'anonymat fut levé sur la figure du disciple Jean, afin que l'auditoire sache que Roger Varin, marié durant la matinée de samedi, n'avait pas failli à ses Compagnons, et que sa charmante compagne applaudissait à son jeu magnifique en attendant de le rejoindre.

Le secret mystique qu'un bien grand mystère nous a été révélé, samedi soir, dans la sublimité d'un texte poétique d'inspiration chrétienne, interprété par des artistes fervents, dans le silence recueilli d'un auditoire empoigné par la grandeur du drame religieux. Nous en conserverons longtemps après, un réconfortant souvenir!

C. P. L.

Mariages

Le samedi 24 juin 1944, à 7 heures 30, aura lieu le mariage de Stanislas Carrière, fils de feu Joseph Carrière et de madame Carrière, avec Jeannine Fortier, fille de M. et madame Honoré Fortier, décédés.

Le samedi 24 juin 1944, à 8 heures, aura lieu le mariage de Maurice Quenneville, fils de M. et madame Albert Quenneville, avec Simone Beauchamp, fille de M. et madame Beauchamp, de Saint-Antoine des Laurentides.

Le samedi 24 juin 1944, à 8 heures 30, aura lieu le mariage de Jacques Bohémier, fils de M. et madame Louis Bohémier, avec Jeannine Roy, fille de M. et madame Ludger Roy.

Le samedi 24 juin 1944, aura lieu, à 9 heures, le mariage de Jules-Henri Lahaye, fils de M. et madame Henri Lahaye, de Ste-Scholastique, avec Claire Renaud, fille de M. et madame Adélard Renaud.

Le samedi 24 juin 1944, aura lieu à 9 heures 30 le mariage du caporal Paul Charette, fils de M. et madame Ernest Charette, décédés, avec Anita Desjardins, fille de M. et madame Joseph Desjardins.

"Cercle La Nina"

Le 14 juin dernier eut lieu à la salle paroissiale de S.-Jérôme, l'installation des officiers du nouveau Conseil des Filles d'Isabelle "Cercle La Nina".

Régente: Sr Poméla Mesnard, Ex-Régente: Sr Marguerite Locas, Vice-Régente: Sr Blanche Lalonde, Secrétaire-archiviste: Sr Gisèle Primeau, Secrétaire-financière: Sr Marguerite Huot, Secrétaire-trésorière: Sr Marguerite Jacob, Chancelière: Sr Lina Gauthier, Gardienne: Sr Auréa Danis, Monitrice: Sr Alice Vaillancourt, 1^{er} Guide: Sr Lucie Blondin, 2^{ème} Guide: Sr Agathe Rochon, 1^{er} Syndic: Sr Diana Monette, 2^{ème} Syndic: Sr Donald Gauthier, 3^{ème} Syndic: Sr Jeanne Huot, Garde intérieure: Sr Fleur-Ange Carrière, Garde extérieure: Sr Claire Ouimet, Porte-Bannière: Sr Lucille Danis, Rédactrice: Sr Marg. Locas, Musicienne: Sr Jeannette Monette.

Nous tenons tout particulièrement à remercier notre Ex-Régente et les membres de l'ancien conseil pour leur beau travail et leur dévouement à notre ordre.

Félicitations aux nouvelles élues; espérons qu'elles sauront suivre la trace de celles qui les ont précédées.

Sr Gisèle Primeau, sec.-arch.

A Brébaut

Mme Ambroise Chalfoux de Ste-Anne-du-Lac, est en promenade chez ses parents pour quelque temps.

Mme Louis Coupal est allée au conventum des Soeurs de Ste-Anne, à Lachine, dernièrement.

Mme Thérèse Tranche de Montréal, est en visite chez sa fille, Mme Camille Provost.

M. et Mme Henri-A. Robillard, M.M. Joseph et Maurice Bélisle, Mlles Cécile et Simone Bélisle, de Montréal, étaient à leurs chalets, en fin de semaine.

M. et Mme Gabriel Prud'homme font part, à leurs parents et amis, de la naissance d'une fille, Joseph-Jean-Maurice. Paire et marraine: M. et Mme Alphonse Prud'homme, grands-parents de l'enfant, Porteuse, Mlle Thérèse Prud'homme, tante de l'enfant. Nos félicitations.

La Chambre de commerce de S.-Jérôme

Lors de l'assemblée régulière tenue, le 13 juin dernier, sous la présidence de M. Paul-Aimé Castonguay, on donna tout d'abord lecture des minutes des assemblées précédentes qui furent unanimement adoptées. Puis on adressa des remerciements au Conseil Municipal de notre ville, pour le bel esprit témoigné lors de la conférence de M. Jean Asselin, sur le sujet de la gerance municipale.

Les résolutions suivantes furent acceptées: La gerance municipale.

Attendu: Que la gerance municipale est d'une importance primordiale. Attendu: Qu'un règlement devrait être voté pour la gerance municipale et qu'il ne devrait pas coïncider avec la date des élections municipales, il est recommandé que le 11 septembre prochain, serait une date favorable pour la votation du dit règlement.

Il est ensuite ratifié à l'unanimité du bureau de direction que, l'on suggère au Conseil municipal de la ville de S.-Jérôme, de bien vouloir reconsidérer la date du dit règlement et d'en fixer définitivement la date au 11 septembre 1944.

Stationnement des voitures automobiles. La Chambre de Commerce adopta la résolution suivante, que le stationnement des voitures et automobiles, en biais sur la rue S.-Georges et la rue Labelle, ainsi que le stationnement prolongé des camions de grande dimension, soient interdits, et ce afin que jamais la vue des automobilistes soit obstruée par ces véhicules stationnés sur les grandes artères.

Circulation du public à ce sujet il a été unanimement décidé que les personnes flânant ou manifestant l'intention de s'appuyer devant les vitrines des magasins ou les portes des domiciles, soient averties de circuler sur les trottoirs.

Triduum

Le révérend père P. Gobeil, C.S.S.R. prêchera le triduum des dames de la confrérie de Ste-Anne, à partir de lundi prochain, en l'église paroissiale. Toutes les dames de Ste-Anne sont priées d'en prendre note et de se rendre nombreuses à ces cérémonies spécialement à leur intention.

Grandes réductions du Printemps

CHEZ HARRY

Rendez-nous visite

328 Saint-Georges, Saint-Jérôme

Pour vos réparations, matériaux de construction, plomberie, peinture, etc.

Allez à la

FERRONNERIE

ALFRED LANGLOIS

LIMITÉE

503, rue S.-Georges Tél. 54 S.-Jérôme

VENTE PAR ENCAN

A NOS ECURIES — GRENVILLE, Qué.

4 jours, commençant à midi précis

JUIN 26 et 29 — JUILLET 3 et 7

Vente privée tous les jours pour ceux qui désirent se procurer un type d'animal non compris dans l'encan ou qui désirent faire l'achat d'un char de chevaux. 250 juments croisées avec poulains et saillies par les étalons de choix ARNOLDWOLD. 100 têtes de juments sans poulains et récemment saillies. 100 juments pur sang, comprenant plusieurs paires appareillées de Percherons, Belges, Clydesdales et Canadiens. 50 poulains et pouliches d'un an et hongres de tout âge. Aussi grosse sélection d'étalons de choix des diverses races et tous les âges, inspectés pour Québec et Ontario et classés A et B, par vente privée. Ces chevaux seront choisis parmi notre stock actuel qui comprend près de 2000 têtes. Chaque animal sera vendu avec garantie spécifique. Ceux qui désirent voir l'un de ces animaux attelés devront le demander avant la vente.

La vente du 7 JUILLET comprendra

JUMENTS PUR SANG, POULAINS et POULICHES

Les résidents de la province de Québec peuvent obtenir du département provincial de l'Agriculture les primes ou octrois pour les juments pur sang, soit 20 p.c. du prix d'achat avec maximum de \$60.00 pour chaque jument approuvée. Demandez les détails à ce sujet.

CONDITIONS: COMPTANT

Les résidents des comtés d'Argenteuil, Papineau, Deux-Montagnes, Terrebonne, Vaudeville, Soulanges, dans Québec, et Prescott, Glengarry, Dundas, Stormont, Russell et Carleton, en Ontario, auront droit à 3 mois de crédit en fournissant billets conjoints approuvés, ou des références de banque satisfaisantes. Nous croyons réellement que le temps est opportun aux achats car le prix des chevaux augmentera sûrement à cause de la baisse, depuis trois ans, dans l'élevage et la grande demande de chevaux d'exportation qui aura lieu après la guerre.

FERMES ARNOLDWOLD

Grenville, Qué.

Attention Attention

HOMMES, FILLES OU FEMMES DEMANDES DANS UNE INDUSTRIE DE CAOUTCHOUC DU COMTE

Aucune expérience requise — Travail facile
Bons salaires — Boni de vie chère en plein
Vacances payées

S.V.P. vous adresser immédiatement

Bureau d'Assurance-chômage

301, rue Labelle, Saint-Jérôme

Référez à l'ordre no A 2751

Apportez cette annonce

PHARMACIE WILFRID PRUD'HOMME

Successeur de Oscar Landry

La pharmacie la mieux assortie du district

Chocolats Laura Secord

Ordonnances de Messieurs les Médecins

remplies avec soin

Produits REXALL

Agence des Produits de Beauté

'Mirelle', 'Harriett', 'Hubbard', 'Ayer'

Elizabeth Arden et Barbara Gould

Commandes postales exécutées avec soin

Service rapide de deux messagers

Téléphones: 558 et 559

341, rue Saint-Georges

Saint-Jérôme

Voisin du marché